

TRAGÉDIE DU STADE DU 5-JUILLET

TEBBOUNE ORDONNE L'OUVERTURE D'UNE ENQUÊTE

Page 24

LE JEUNE
INDÉPENDANT
N° 8220 LUNDI 23 JUIN 2025
www.jeune-independant.net direction@jeune-independant.net

EVALUATION DES ACQUIS AU PRIMAIRE

Un échec pédagogique

Page 6

AGRESSION US CONTRE DES INSTALLATIONS NUCLÉAIRES PACIFIQUES

WASHINGTON ATTISE LE FEU

La guerre entre l'Iran et Israël vient de prendre un virage dangereux après l'implication directe des Etats-Unis. L'armée américaine a bombardé hier plusieurs sites nucléaires iraniens. Une escalade de plus dans ce conflit qui risque de prendre de nouvelles tournures dramatiques. L'Algérie a exprimé sa profonde inquiétude indiquant que cette évolution grave intervient alors même que la communauté internationale s'accorde, dans sa majorité, sur la nécessité de désamorcer les tensions et de relancer le processus politique.

Pages 2 et 3



REZIG S'EXPRIME SUR L'IATF

Une opportunité pour conquérir les marchés africains

Page 4

COOPÉRATION INDUSTRIELLE

Nouvelle dynamique entre l'Algérie et Oman

Page 5

PATRIMOINE CULTUREL DE LA HASSANIYA

La poésie du désert en musique au TNA

Page 9

QUOTIDIEN NATIONAL D'INFORMATION FONDÉ LE 28 MARS 1990 – ISSN 1111-0115. PRIX : ALGÉRIE 30 DA, FRANCE 1 EURO

AGRESSION CONTRE DES INSTALLATIONS NUCLÉAIRES PACIFIQUES

Trump attise le feu

L'Iran dénonce l'attaque militaire américaine contre ses installations nucléaires pacifiques, survenue dans la nuit de samedi à dimanche, par laquelle les États-Unis se sont associés à l'entité sioniste dans son agression contre la République islamique. Cette opération est qualifiée de « violation grave du droit international » et d'« acte d'agression inacceptable ». C'est ce qu'a indiqué hier un communiqué du ministère iranien des Affaires étrangères

Face à cette escalade, Téhéran affirme son droit à la légitime défense et appelle la communauté internationale à agir sans délai pour éviter une crise majeure au Moyen-Orient. Cette attaque constitue « une violation flagrante et sans précédent des principes fondamentaux de la Charte des Nations unies ainsi que du droit international », a précisé la même source.

La République islamique« tient la Maison-Blanche responsable de cette agression », qu'il qualifie de « crime majeur aux conséquences extrêmement graves ». Le communiqué précise que cette opération, menée en « complicité criminelle » avec l'entité sioniste, représente une atteinte « à l'intégrité territoriale et à la souveraineté nationale » d'un État membre des Nations unies.

La même source souligne que cette agression illustre « la profonde hostilité et la haine des élites dirigeantes américaines envers le peuple iranien pacifique et indépendant ». Il affirme également que la République islamique d'Iran « reconnaît pleinement son droit à se défendre avec toute sa force contre cette agression militaire américaine ».

Selon le texte, cette attaque intervient « au dixième jour de l'agression militaire israélienne contre la nation iranienne » et révèle « la collusion criminelle entre les États-Unis et l'entité sioniste dans la planification et l'exécution de cette opération ». L'Iran dénonce une « politique américaine dominée par un lobby sioniste corrompu et criminel » qui utilise « les ressources, la vie et la réputation des Américains pour servir ses intérêts illégitimes ».



Le pyromane s'appelle Washington.

Le ministère rappelle que cette offensive « viole gravement la Charte des Nations unies, notamment le principe d'interdiction de l'usage de la force et le respect de la souveraineté des États », et constitue aussi « une violation de la résolution 2231 du Conseil de sécurité, portant un coup sévère au régime de non-prolifération nucléaire ». Téhéran « l'ONU, le Conseil de sécurité, le Secrétaire général, ainsi que l'Agence internationale de l'énergie atomique (AIEA) à prendre des mesures urgentes contre cette violation criminelle du droit international ». Il avertit que « le silence face à cette agression flagrante met le monde en danger sans précédent ».

Enfin, la République islamique dénonce « le parti pris manifeste de la direction de l'AIEA en faveur des parties agressives », et appelle « le Conseil des gouverneurs de l'Agence à tenir une réunion d'urgence pour assumer ses responsabilités légales face à cette attaque ». Le communiqué insiste sur le fait que « toutes les installations nucléaires iraniennes étaient sous la stricte supervision de l'AIEA et sous l'accord de garanties », et avertit que « ce régime qui se considère comme membre permanent du Conseil de sécurité ne respecte aucune règle ni éthique et est prêt à violer toutes les lois pour servir les intérêts d'un régime génocidaire et occupant ».

Meriem D.

DONALD TRUMP, MENSONGE ET POST-VÉRITÉ

Comment Washington démantèle le système multilatéral

DEPUIS son retour aux affaires, le président américain Donald Trump s'est évertué à tordre les mécanismes du multilatéralisme au nom de son slogan America First. Cette priorité quasi égoïste des Etats-Unis sur organisations internationales dans lesquelles Washington a toujours eu le dernier mot, au nom de la puissance hégémonique régulatrice du multilatéralisme, devient avec le promoteur de MAGA, Make America Great Again, un alibi qui ouvre la voie à tous les excès.

Que ce soit dans l'affaire ukrainienne, mais surtout celle de Gaza, les États-Unis continuent d'abuser de leur mandat de membre permanent du Conseil de sécurité de l'ONU, faisant valoir leurs propres intérêts et ne remplissant pas leur mission d'État garant de la stabilité internationale. Cette posture vient de se réaliser une fois de plus à la lumière de l'agression sioniste contre l'Iran.

Passé maître dans l'art du mensonge, le président Trump souffle le chaud et le froid et promeut cette posture opportuniste en stratégie d'Etat. Ainsi, dès son premier jour, le président Trump a commencé à prendre des mesures, élaborées par son équipe au nom du slogan MAGA, pour modifier sérieusement les approches de la Maison-Blanche en matière d'agenda intérieur et extérieur. Washington a commencé à promouvoir ses intérêts de manière plus agressive sur la scène internationale, y compris au sein du système des Nations Unies.

Conformément donc à ses promesses électorales, Donald Trump a entamé sa seconde présidence en mettant en avant quelques points saillants de son programme : protectionnisme, unilatéralisme, fait accompli, mensonge et post-vérité, toute la panoplie de Trump 2.0 a été mise en branle pour tracer les contours de la ligne de conduite à tenir face au monde, et très souvent, contre le reste du monde.

Se précipitant pour satisfaire les aspirations internes de son électorat en matière d'agenda intérieur (diminution du nombre de migrants illégaux, incapacité de l'administration Biden à faire face aux catastrophes naturelles, stagnation économique et montée en flèche de la dette publique, lutte inefficace contre la pandémie de COVID-19), le président Trump a commencé à mettre en œuvre sa devise « l'Amérique d'abord » en politique étrangère.

LE SYSTÈME MULTILATÉRAL, PREMIÈRE CIBLE DE TRUMP

Sa première cible, le système multilatéral. Donald Trmp a critiqué l'ONU et d'autres organisations internationales pour leur inefficacité et leur sous-estimation des besoins de sécurité des États-Unis. Il a déclaré que ces structures ne devraient pas s'exprimer lorsqu'il était question du droit de Washington à la défense et à l'application de la loi. Telle était sa position concernant la volonté de la Maison-Blanche d'ignorer le droit international et d'utiliser cyniquement les organisations internationales pour atteindre les objectifs américains.

La mise au pas du système des Nations unies par l'Amérique de Trump se résume à la question palestinienne et l'agression sioniste contre Gaza. Washington, tout en déclarant urbi et orbi vouloir parvenir à un cessez-le-feu, entreprend en réalité de bloquer toute tentative de résolution du conflit, par la conclusion d'un cessez-le-feu dans la bande de Gaza. Les résolutions bloquées par les Etats-Unis au Conseil de sécurité et également au sein de l'Assemblée générale sont la parfaite illustration du mensonge officiel de l'administration américaine conduite par Donald Trump.

Autre exemple de l'autoritarisme unilatéral américain, l'affaire du changement climatique et la réalisation des Objectifs de développement durable (ODD). Au cours de son premier mandat, Donald Trump a quitté l'accord de Paris sur le climat, mais Joe Biden l'a repris. Après son retour à la Maison Blanche, Trump a mis fin à cette histoire dans l'intérêt, argumente-t-il, de l'industrie américaine qui n'était pas désireux d'obtenir des sources d'énergie vertes et propres. Cela signifie que les États-Unis doivent prendre des mesures pour modifier le format des organisations internationales en fonction des priorités de Washington.

Tout en déclarant l'importance des efforts communs pour former un ordre mondial juste et des engagements pour atteindre les ODD, l'administration Trump a mobilisé tous les alliés occidentaux, aggravé la guerre commerciale et déclenché une campagne de sanctions à grande échelle. Tout cela a eu un impact négatif sur les pays européens et conduit à une fragmentation accrue de l'économie internationale. Le fameux D-Day de Trump, soit l'imposition des taxes sur la majorité des pays de la planète a non seulement approfondi la fracture entre Washington et ses alliés européens, il a institué un système de stratification des relations économiques internationales en offrant aux Américains la possibilité de pratiquer le raquet à grande échelle. Là aussi, c'est un mensonge planétaire distillé par le président Trump.

De telles actions sont en contradiction avec les objectifs 1 et 10 des ODD - éradication de la pauvreté et réduction des inégalités. Les pratiques néocoloniales occidentales ne touchent pas les États du Sud en Asie, en Afrique et en Amérique latine. Les sanctions illégales, les nombreuses mesures protectionnistes et les obstacles à l'accès aux nouvelles technologies contredisent les principes de partenariat égalitaire et constituent d'énormes obstacles à la réalisation des objectifs de développement durable des Nations Unies.

L'alignement de l'administration américaine sur l'entité sioniste dans sa guerre contre l'Iran est un autre exemple, des plus éloquents, quant à la fuite en avant du président américain et le peu de considération qu'ont les Etats-Unis aux institutions multilatérales internationales. Une posture qui risque de conduire le monde à l'abime et au désordre.

Mahmoud Benmostefa

INTERVENTION US CONTRE L'IRAN

L'Algérie appelle à un règlement politique

La guerre entre l'Iran et Israël vient de prendre un virage dangereux après l'implication directe des Etats-Unis. L'armée américaine a bombardé hier soir plusieurs sites nucléaires iraniens. Une escalade de plus dans ce conflit qui risque de prendre de nouvelles tournures dramatiques.

L'Algérie a exprimé, à travers le ministère des Affaires étrangères (AE), sa profonde inquiétude face à « la dangereuse escalade survenue dans la région du Moyen-Orient, marquée par l'agression israélienne contre l'Iran, suivie d'un bombardement américain de plusieurs installations nucléaires iraniennes ».

Dans un communiqué rendu public hier, l'Algérie indique que « cette évolution grave intervient alors même que la communauté internationale s'accorde, dans sa majorité, sur la nécessité de désamorcer les tensions et de relancer un processus politique fondé sur le dialogue et le respect du droit international ».

Le ministère des AE rappelle que cet unanimisme diplomatique mondial insiste sur la cessation immédiate des hostilités, le retour à la table des négociations et une résolution pacifique de la question nucléaire iranienne.

Le communiqué souligne que cette escalade militaire ne peut qu'aggraver les risques d'embrasement dans une région déjà profondément instable, en exposant les peuples du Moyen-Orient à des menaces inédites et aux conséquences incalculables.

Le ministère des AE met en garde contre le recours à la force, qui n'a jamais permis de résoudre durablement les conflits dans cette partie du monde.

Dans ce contexte critique, l'Algérie réitère son appel à la retenue et insiste sur la nécessité urgente de privilégier la voie du règlement politique pacifique, jugée la plus sage, la plus efficace et la moins coûteuse en vies humaines.

« Ce chemin doit s'appuyer sur les principes fondamentaux de la Charte des Nations unies et les règles du droit international, seuls garants d'une solution durable », ajoute le communiqué.



L'Algérie réitère son appel à la retenue.

Enfin, le ministère des Affaires étrangères appelle toutes les parties impliquées, ainsi que les acteurs internationaux, à tirer les leçons de l'histoire récente de la région, où les solutions imposées par la force ont systématiquement conduit à davantage d'instabilité, de souffrances et de chaos.

Pour rappel, il y a deux jours à Istanbul (Turquie), le chef de la diplomatie algérienne, Ahmed Attaf a mis en garde la communauté internationale contre les répercussions de ce qu'il a appelé la « logique de la force » et cette transgression des règles du droit international, pour la région et pour tout l'ordre mondial.

Devant les participants à la 51e session du Conseil des ministres des Affaires étrangères de l'organisation de la coopération islamique (OCI), M. Attaf a indiqué que la tendance à l'hégémonie absolue a poussé l'agresseur israélien « à déclarer ouvertement son intention de réorganiser le Moyen-Orient, et même l'ensemble de l'ordre mondial ». La région du Moyen-Orient fait face à une « phase critique de son histoire », et connaît des « horreurs sans précédent par leur gravité, leur ampleur et leurs répercussions », a souligné le ministre algérien, ajoutant que cette session de l'OCI se déroule dans des circonstances internationales et régionales « inhabituelles ». Des circonstances « critiques, voire tragiques, car les lois internationales ont été complètement ignorées, y compris la Charte des Nations unies elle-même ». Selon M. Attaf, les échelles du monde civilisé ont été bouleversées, la logique de la force n'a plus de limites, les concepts fondamentaux sont devenus confus.

Hachemi B.

LE MSP FUSTIGE L'«ARROGANCE AMÉRICAINE»

LE MOUVEMENT de la société pour la paix (MSP) a vivement dénoncé l'agression militaire « arrogante » des Etat Unis visant des installations nucléaires à usage pacifique sur le territoire iranien, qualifiant l'opération de « violation flagrante du droit international » et de « menace directe pour la paix et la sécurité régionales et internationales ». C'est ce qu'a indiqué hier un communiqué du parti.

Dans ce texte au ton ferme, signé par le président du parti, Abdelaali Hassani Cherif, le parti exprime son indignation face à ce qu'elle considère comme une nouvelle escalade de la part des États-Unis contre les États « engagés dans l'axe du soutien à la résistance palestinienne ». Le MSP voit dans cette attaque une collusion évidente avec les projets expansionnistes de l'entité sioniste dans la région, dénonçant une action unilatérale « hors du cadre onusien ».

Le communiqué met également en garde contre le risque d'une guerre généralisée, que cette opération pourrait provoquer, contribuant à aggraver l'instabilité déjà profonde que connaît le Moyen-Orient.

La formation politique souligne que cette agression constitue une atteinte grave aux traités et conventions encadrant l'utilisation pacifique de l'énergie nucléaire, sapant ainsi les efforts internationaux pour réduire les tensions et prévenir la prolifération nucléaire.

En signe de solidarité, le MSP affirme son soutien total au peuple et aux dirigeants de la République islamique d'Iran, face à ce qu'il qualifie d'« arrogance américaine ».

Le parti lance un appel pressant à la communauté internationale, en particulier à l'ONU ainsi qu'aux pays arabes et musulmans, pour qu'ils agissent urgemment afin de mettre un terme à ces politiques agressives, faire respecter la souveraineté des nations, et préserver la région de scénarios catastrophiques.

Le MSP conclut en réitérant sa position de principe en faveur du règlement pacifique des différends et du droit des peuples à maîtriser les technologies nucléaires à des fins strictement civiles, en dehors de toute logique de domination ou de politique du deux poids, deux mesures.

Meriem D.

Attaf multiplie les rencontres bilatérales à Istanbul

EN MARGE de la 51e session du Conseil des ministres des Affaires étrangères de l'Organisation de la coopération islamique (OCI), Ahmed Attaf, ministre d'État, ministre des Affaires étrangères, de la Communauté nationale à l'étranger et des Affaires africaines, a multiplié les entretiens bilatéraux avec plusieurs de ses homologues, en portant la voix d'une Algérie attachée au droit international, à la stabilité régionale et à une paix fondée sur le dialogue afin d'aboutir à une crise pacifique de la crise iraniennes.

Lors d'un tête-à-tête avec son homologue iranien, Abbas Araghchi, le chef de la diplomatie algérienne a exprimé la solidarité de l'Algérie face à l'agression militaire dont fait l'objet l'Iran. Il a surtout mis en avant la position constante d'Alger, qui repose sur « le respect de la souveraineté des États, et la recherche de solutions politiques dans le cadre du droit international ». Soulignant qu' « en tant que membre non permanent du Conseil de sécurité des Nations unies, l'Algérie poursuivra ses efforts pour défendre les principes de la Charte des Nations unies, prévenir les conflits et favoriser la voie du dialogue ».

Il a également mis en garde contre « les risques d'un embrasement régional si la communauté internationale ne se mobilise pas pour désamorcer les tensions par des voies diplomatiques ».

Ce message a été au centre de plusieurs autres entretiens menés par Attaf, à Istanbul, notamment avec des responsables de pays arabes et musulmans particulièrement concernés par la situation au Moyen-Orient.

Au cours de son échange avec le ministre égyptien des Affaires étrangères, de l'Immigration et des Égyptiens de l'étranger, Badr Abdel-Atty, les deux parties ont convenu de renforcer leur coordination, tant au sein de l'OCI que de la Ligue arabe, face aux développements alarmants en cours.

Ils ont souligné la nécessité de « soutenir les efforts visant à désamorcer la crise iranienne, à instaurer un cessez-le-feu et à promouvoir un règlement global et pacifique, y compris sur le dossier nucléaire ».

La diplomatie algérienne, par sa capacité à dialoguer avec toutes les parties, est apparue comme un acteur pivot pour favoriser une sortie de crise.

Même tonalité lors de la rencontre entre Attaf et Ayman Safadi, vice-Premier ministre et ministre des Affaires étrangères du Royaume hachémite de Jordanie. Les deux hommes ont longuement évoqué la situation explosive dans la bande de Gaza, qualifiée de « véritable entreprise d'extermination contre le peuple palestinien », ainsi que l'escalade continue en Cisjordanie et à El Qods.

Les deux ministres ont insisté sur « la convergence de leurs approches », toutes deux fondées sur la défense de la cause palestinienne, le respect du droit des peuples à disposer d'eux-mêmes, et le rejet de l'occupation et des violations répétées du droit international humanitaire.

RENFORCEMENT DE LA COORDINATION RÉGIONALE

Avec Jeyhun Bayramov, ministre des Affaires étrangères de l'Azerbaïdjan, Ahmed Attaf a abordé les retombées de la crise iranienne sur le Caucase du Sud, région à la fois stratégique et fragile. Les deux parties ont convenu de créer un mécanisme institutionnel de coopération bilatérale, destiné à renforcer les liens économiques, énergétiques et diplomatiques entre Alger et Bakou.

Dans le registre arabe et maghrébin, Ahmed Attaf a eu un long échange avec son homologue mauritanien, Mohamed Salem Ould Merzoug. La rencontre a permis d'harmoniser les positions des deux pays sur les questions inscrites à l'ordre du jour du sommet, et surtout de réaffirmer « la volonté commune de raffermir les relations de fraternité, de complémentarité et de coopération stratégique », dans le droit fil des orientations des présidents Abdelmadjid Tebboune et Mohamed Ould Ghazouani.

Concernant le Yémen, pays plongé depuis une décennie dans un conflit dévastateur, le ministre algérien s'est entretenu avec Shayea Mohsen Al-Zandani, chef de la diplomatie yéménite. Il a réaffirmé l'engagement de l'Algérie à soutenir « une issue politique inclusive, respectueuse de l'unité et de la souveraineté du Yémen, et fondée sur le dialogue inter-yéménite sous l'égide de l'ONU ».

La dimension asiatique de la diplomatie algérienne s'est également affirmée à Istanbul, à travers la rencontre entre Attaf et son homologue malaisien, Mohamad Hasan. Les discussions ont abordé la complémentarité des visions entre les deux pays et la volonté partagée de renforcer les relations bilatérales, notamment dans les domaines économiques, technologiques et éducatifs. « L'adhésion prochaine de l'Algérie au Traité d'amitié et de coopération en Asie du Sud-Est (TAC) offrira un cadre propice à l'approfondissement du partenariat avec les pays de l'ASEAN », ont convenu les deux responsables. Une étape importante dans la diversification des alliances d'Alger et dans sa stratégie d'ouverture vers les blocs régionaux émergents. Il convient de noter qu'à travers l'ensemble de ses rencontres à Istanbul, le chef de la diplomatie a porté la voix d'une Algérie indépendante dans ses positions, fidèle à ses principes, et prête à contribuer activement à la stabilité régionale et internationale. Ainsi, que ce soit sur le dossier iranien, la question palestinienne, la crise au Yémen ou la coopération Sud-Sud, la diplomatie algérienne s'affiche comme un acteur lucide, apaisé et pragmatique.

Sihem Bounabi

FINANCEMENT VIA LE CAPITAL-INVESTISSEMENT

Une formation régionale arabe à Alger

«LE CYCLE de vie de l'investissement : techniques de gestion et de structuration du capital-investissement» est le thème retenu par la Commission d'organisation et de surveillance des opérations de Bourse (Cosob) pour la formation régionale arabe sur les techniques de financement via le capital-investissement. La Cosob réaffirme ainsi son engagement à promouvoir un environnement propice au développement du capital-investissement en Algérie.

En collaboration avec l'Institut algérien des hautes études financières (IAHEF), la Cosob a lancé une session de formation de cinq jours visant à «promouvoir l'intermédiation financière non bancaire à travers le développement des compétences liées aux mécanismes de financement alternatifs, en particulier le capital-investissement», a indiqué hier la Cosob dans un communiqué.

Cette formation qui revêt un caractère régional, organisée en partenariat avec l'Union des autorités arabes de valeurs mobilières (UASA) et présidée actuellement par la Cosob dans le cadre de son mandat pour la période 2025-2026 «s'inscrit dans le cadre des priorités stratégiques de la Cosob visant à accompagner les réformes réglementaires et soutenir la mise en œuvre du règlement Cosob n°24-02, relatif à la création des fonds de placement collectif à risque (FPCR)», a-t-on expliqué.

Elle constitue ainsi un levier concret pour préparer les acteurs de la place à l'opérationnalisation de ces nouveaux instruments de financement, selon les organisateurs qui signalent la participation de plusieurs parties. Des cadres des autorités de régulation des marchés financiers du Sultanat d'Oman et de la Libye, ainsi que des représentants du Fonds national d'investissement, de sociétés de capital-investissement, d'établissements bancaires, de compagnies d'assurances, d'intermédiaires en opérations de bourse, et de l'Agence algérienne de promotion de l'investissement, prennent part à cette formation. Cette dernière est animée par un expert international de renom, membre du réseau des formateurs de l'UASA, spécialisé dans le capital-investissement et les stratégies de financement des entreprises innovantes.

Le programme de formation, qui se poursuivra jusqu'au 25 juin, «couvre les différentes étapes du capital-investissement». Il s'agit de l'identification des opportunités, la structuration juridique et financière des fonds, la négociation des termes contractuels, la gestion active des participations et la création de valeur et stratégies de sortie, a-t-on précisé.

Des modules spécifiques sont également consacrés aux méthodes d'évaluation des entreprises et à l'analyse des retours sur investissement, afin de répondre aux attentes techniques des professionnels du secteur, selon la Cosob, qui dit réaffirmer, à travers cette session de formation, «son engagement à promouvoir un environnement propice au développement du capital-investissement en Algérie, en tant qu'outil stratégique pour le financement des entreprises à fort potentiel de croissance».

Lilia A. A.

REZIG S'EXPRIME SUR L'IATF

Une opportunité pour conquérir les marchés africains

Le ministre du Commerce extérieur et de la Promotion des exportations, Kamel Rezig, a présidé le lancement de la journée médiatique consacrée à l'African Trade Challenge 2025, dans le cadre des préparatifs de la Foire commerciale intra-africaine (IATF 2025) qui se tiendra en septembre prochain à Alger.

Cette rencontre a été organisée, avant-hier, par le Club des entrepreneurs et industriels (CEI) de Blida, en partenariat avec l'École supérieure de commerce d'Alger (ESC), et a réuni près de 200 participants, dont des chefs d'entreprise, des experts, des chercheurs et des représentants d'institutions nationales. Cette journée médiatique vise à analyser les opportunités offertes par la Zone de libre-échange continentale africaine (ZLECAf) et à élaborer des stratégies concrètes pour renforcer la présence des opérateurs économiques algériens sur le marché africain, notamment en exploitant les activités de la Foire commerciale intra-africaine pour conclure des contrats de commerce et d'investissement entre les opérateurs économiques algériens et leurs homologues africains.

Lors de son intervention, le ministre a déclaré que l'Afrique est un espace commercial de grand intérêt pour l'Algérie et est considérée comme le marché le plus vaste et le plus prometteur, car les projections indiquent que la population africaine dépassera les 2 milliards de personnes d'ici 2050.» Rezig a ajouté que la conquête du marché africain représente un défi pour le gouvernement et les chefs d'entreprise. Il a souligné que l'Algérie dispose de «ports pouvant servir à exporter vers les pays africains», et que «chaque port



Kamel Rezig.

doit servir de moteur pour le pays», et que «l'Afrique attire l'attention et l'intérêt de tous les organismes, en particulier des grandes puissances».

Il a aussi souligné que le retour de l'Algérie sur la scène africaine était dû aux politiques du président de la République, Abdelmadjid Tebboune, mises en œuvre par les gouvernements successifs, qui ont placé le pays au troisième rang africain en termes de puissance économique. Il a noté dans le même contexte que les produits algériens rivalisent avec les produits occidentaux sur leur propre territoire, grâce aux mesures prises par le gouvernement, à la simplification des procédures, au soutien et à l'assistance, ainsi qu'aux efforts déployés par les établissements industriels pour améliorer la qualité des produits et répondre aux normes européennes et internationales.

Il a ajouté que certains pays européens dressent des obstacles imaginaires pour freiner la diffusion des produits algériens sur leur territoire, notant que si l'indice de développement en Algérie a atteint 4%, dans les pays européens, cet indice ne dépasse pas 1%, voire moins. Il a ajouté que le dynamisme de l'économie algérienne exige la persévérance dans cette direction. Concernant la quatrième édition de l'»Africa Trade Challenge 2025», prévue du 04 au 10 septembre prochain à Alger, Rezig a expliqué que l'Algérie avait remporté la candidature pour accueillir cette édition à l'issue d'une compétition entre six pays.

La candidature algérienne, a encore déclaré le ministre, était vue comme la plus solide et avait été retenue par les instances compétentes en Afrique. Il a ajouté que cet événement constituait une étape cruciale et décisive pour l'Algérie. Il a souligné que cet événement économique comprenait plusieurs activités, dont une exposition, avec la participation de dizaines de pays de différents continents. Il s'attend à une participation massive et souligne que les institutions algériennes s'impliquent fortement pour la réussite de l'événement.

Rezig a déclaré que la valeur des contrats à conclure lors de cet événement est estimée à 44 milliards de dollars, soulignant que le défi pour les institutions économiques algériennes était de remporter la plupart des contrats et que ces projets ne se limitaient pas à l'exportation de produits, mais incluaient également l'exportation de services, notamment dans les domaines du bâtiment, des travaux publics et de l'électricité. Selon lui, il s'agit d'une opportunité pour les institutions de services de pénétrer le continent africain. Cet événement était l'occasion de présenter l'Algérie sous sa véritable image de puissance économique, en s'affirmant progressivement.

T. Bouhamidi

LE COMITE DE WILAYA INSTALLE

Mostaganem assainit son foncier agricole

L'INSTALLATION du comité de wilaya pour l'assainissement du foncier agricole à Mostaganem, effectuée hier par le secrétaire général de la wilaya au nom du wali Ahmed Boudouh, marque une étape stratégique dans la mise en œuvre des réformes nationales visant à récupérer les terres inexploitées, à renforcer la souveraineté agricole et à instaurer une gestion transparente et rigoureuse du domaine foncier. C'est ce qu'a indiqué un communiqué de la wilaya.

En exécution des instructions du président de la République, Abdelmadjid Tebboune, et conformément aux dispositions du communiqué ministériel conjoint n°02 du 1er juin 2025, la wilaya de Mostaganem a procédé à l'installation officielle du comité de wilaya chargé de l'assainissement du foncier agricole, ajoute le texte. Cette initiative s'inscrit dans le cadre de la stratégie nationale visant à assainir le foncier agricole, à garantir son exploitation rationnelle et transparente, et à renforcer la souveraineté agricole du pays. L'installation intervient à un moment jugé décisif dans le processus de réforme du secteur agricole. Le comité mis en place représente l'organe officiel chargé de mettre en place, à l'échelle locale, la feuille de route nationale, avec pour objectif de mettre fin au désordre dans la gestion des terres agricoles, de récupérer les droits non exploités et d'assurer le respect strict de la légalité en matière d'attribution et d'exploitation du foncier.

La même source fait savoir que le comité installé regroupe l'ensemble des acteurs impliqués dans la gestion du foncier agricole au niveau local.

On y retrouve notamment les directions des services agricoles qui assurent le secrétariat de la commission, des domaines de l'Etat, de l'urbanisme, du cadastre et de la réglementation générale. D'autres secteurs techniques sont également représentés, à l'instar des ressources en eau, de la conservation foncière et de la construction. La composition du comité s'élargit également aux chefs de daïras, aux présidents des assemblées communales ainsi qu'aux représentants de la Chambre d'agriculture, de l'Office national des terres agricoles (ONTA), de la Gendarmerie nationale et de l'Union nationale des paysans algériens, précise le même texte.

Conformément à un calendrier national précis, le comité entamera dans les prochains jours le recensement des problématiques liées au foncier agricole et l'élaboration d'une base de données numérique centralisée, qui permettra d'assurer un suivi rigoureux, en temps réel, de l'état d'avancement du processus dans chaque wilaya, lit-on dans le communiqué.

L'objectif affiché est clair : clore définitivement le dossier de l'assainissement du foncier agricole d'ici à la fin de l'année 2025, en assurant une meilleure gouvernance des terres agricoles et en consolidant les fondements d'une agriculture nationale durable et souveraine, a conclu le communiqué.

Brahim Mazi

COOPÉRATION INDUSTRIELLE

Nouvelle dynamique entre l'Algérie et Oman

L'Algérie et le Sultanat d'Oman ont franchi un nouveau cap dans leur coopération économique. A l'issue d'une rencontre ministérielle, tenue hier à Alger, les deux parties ont adopté une série de mesures pour concrétiser et intensifier leur partenariat industriel, et ce à travers plusieurs axes, à savoir la création de zones industrielles conjointes, des investissements dans les secteurs de la transformation et de l'agroalimentaire, ou encore la mise en œuvre d'une base de données commune pour les opportunités d'affaires.



Nouveau cap dans la coopération économique.

La rencontre a été présidée par le ministre de l'Industrie, Sifi Ghrieb, et son homologue omanais, Qais bin Mohammed Al Yousef, ministre du Commerce, de l'Industrie et de la Promotion de l'investissement, marquant un tournant stratégique dans les relations économiques entre les deux pays, selon un communiqué du ministère.

Parmi les mesures concrètes retenues figurent la création de zones industrielles conjointes destinées à encourager l'investissement productif entre les deux Etats, le lancement de projets communs dans les industries de transformation, l'agroalimentaire et le recyclage industriel, est-il précisé de même source. Il s'agit également de la mise en place d'une base de données bilatérale pour identifier et suivre les opportunités d'investissement de part et d'autre, ainsi que leur renforcement via des mécanismes incitatifs adaptés aux spécificités économiques des deux pays. Les deux parties se sont aussi penchés sur la formation d'un groupe de travail mixte chargé de concevoir une feuille de route opérationnelle à exécuter sur le terrain dans un délai maximal d'un mois, a-t-on ajouté.

Cette rencontre s'inscrit dans la continuité des orientations des dirigeants des deux pays, le président de la République, Abdelmadjid Tebboune, et le Sulan d'Oman, Haitham bin Tariq, suite aux récentes visites de haut niveau échangées entre Alger et Mascate. Elle illustre, si besoin est, une volonté politique partagée de bâtir un partenariat industriel intégré et durable.

Dans son allocution, le ministre de l'Industrie a salué le rôle actif du Sultanat d'Oman dans le renforcement du partenariat bilatéral, citant notamment la participation omanaise au projet de fabrication des véhicules Hyundai en Algérie, qu'il estime être «un modèle réussi de coopération industrielle».

Il a également souligné les nombreuses opportunités offertes par l'Algérie, notamment dans les industries de transformation, l'agroalimentaire et le recyclage, appelant à accélérer le rythme de la coopération sur des bases mutuellement bénéfiques.

De son côté, le ministre de l'Industrie omanais, Qais bin Mohammed Al Yousef, a exprimé sa reconnaissance suite à la décision de l'Algérie de désigner le Sultanat d'Oman invité d'honneur à la prochaine édition de la Foire internationale d'Alger, le qualifiant de «geste fort confirmant la profondeur des liens stratégiques entre les deux nations». La rencontre s'est déroulée en présence de l'ambassadeur d'Oman en Algérie, Saif bin Nasser bin Rashid Al Badaei, du président de la Chambre de commerce et d'industrie d'Oman, Faisal bin Abdullah Al Rawas, ainsi que de plusieurs hauts responsables omanais, cadres des ministères algériens de l'Industrie et des Affaires étrangères, ainsi que des représentants du secteur privé.

Cette rencontre a été également marquée par la présence de Saad bin Suhail Al Mukhaini Bahwan, l'un des principaux actionnaires du groupe omanais Bahwan et de la société algéro-omanaise des engrais, note la même source

A travers cette nouvelle dynamique, Alger et Mascate ambitionnent de poser les jalons d'une coopération industrielle souveraine et complémentaire, s'inscrivant dans une logique de codéveloppement économique et de création de valeur dans les deux pays.

Rim Boukhari

PRODUCTION DE PNEUS

Le projet algéro-chinois en bonne voie

LE SECTEUR du pneumatique se renforce en Algérie avec la mise en œuvre d'une nouvelle usine, qui est à même de consolider les capacités de production et, par conséquent, réduire la facture d'importation. Le méga projet algéro-chinois pour la production de pneus a franchi une nouvelle étape, avec le choix de la société algérienne de génie civil EG Rekima pour la réalisation de la «Grande unité de mélange du caoutchouc», un maillon stratégique du vaste complexe de production de pneus porté par la société algérienne El Hadj Larbi Industrie (SHLI), en partenariat technologique avec la chinoise Doublestar Tire. Située dans la zone industrielle d'El Hamoul, commune de Tafraoui, dans la wilaya d'Oran, cette usine de pneumatiques représente l'un des projets industriels les plus ambitieux actuellement en cours en Algérie, avec un investissement global estimé à 50 milliards de dinars. Elle bénéficiera des dernières avancées de l'industrie 4.0, intégrant intelligence artificielle, robotique et automatisation, pour une production performante et compétitive, conforme aux normes internationales, selon un communiqué de SHLI.

La désignation de l'entreprise EG Rekima fait suite, a-t-on précisé, à un appel d'offres rigoureux ayant impliqué plusieurs sociétés locales et étrangères. Ce choix reflète la volonté de SHLI de s'appuyer sur des compétences nationales solides pour bâtir un projet à haute valeur ajoutée.

L'unité prévoit une production initiale de 7 millions de pneus par an, dont un million réservé aux véhicules lourds. À terme, avec la mise en service d'autres unités à travers le pays, SHLI vise une capacité annuelle de 22 millions de pneus, contribuant ainsi à la réduction des importations et au développement de l'industrie automobile nationale.

Selon la même source, le chantier a confronté des contraintes géotechniques majeures liées à la nature argileuse et marécageuse du terrain, ce qui a nécessité des solutions d'ingénierie avancées.

«Ces défis ont engendré une augmentation significative des coûts d'aménagement, sans pour autant ralentir l'avancée des travaux, toujours alignés sur le calendrier initial. La livraison du projet est prévue pour fin 2026», a-t-on précisé. Au-delà de sa dimension industrielle, le projet est porteur d'un impact socio-économique majeur, avec la création de plus de 2 000 emplois directs et le renforcement des capacités d'exportation de l'Algérie. Dans la continuité de cette dynamique, SHLI prévoit de lancer prochainement des appels d'offres pour la réalisation de la «Grande unité de fabrication» et de l'»Unité des matières premières», poursuivant ainsi son engagement à respecter les standards techniques et d'ingénierie les plus exigeants. Ce projet marque une étape significative dans la volonté de l'Algérie de moderniser son tissu industriel et d'attirer des partenariats internationaux de haut niveau, tout en valorisant les compétences locales.

R. B.

OUVERTURE AUJOURD'HUI DE LA 56e FIA

Le Sultanat d'Oman invité d'honneur

LA 56e ÉDITION de la Foire internationale d'Alger (FIA), organisée sous le haut patronage du président de la République, Abdelmadjid Tebboune, s'ouvre aujourd'hui au Palais des expositions (Pins maritimes), avec le Sultanat d'Oman comme invité d'honneur. Placée sous le slogan «Pour une coopération commune et durable», cette manifestation durera jusqu'au 28 juin et verra la participation de centaines d'entreprises nationales et étrangères activant dans de nombreux secteurs. Organisée sous l'égide du ministère du Commerce intérieur, la FIA s'impose comme l'un des événements économiques internationaux majeurs et reflète l'évolution de l'économie nationale. Elle contribue également à renforcer les échanges commerciaux et professionnels, en offrant un environnement favorable au partenariat et à l'investissement direct étranger dans divers secteurs.

Parmi les principaux secteurs économiques représentés figurent les industries agroalimentaires, électriques et électroménagères, mécaniques, sidérurgiques, les industries de transformation, le bâtiment et les travaux publics, ainsi que les services.

Parallèlement aux expositions, un espace de vente directe sera réservé, selon la Société algérienne des foires «Algeria Exhibition» (filiale du groupe SAFEX), organisatrice de la manifestation. La FIA, qui se tiendra pendant six jours, vise à mettre en valeur les capacités de production nationales et à contribuer à la promotion de l'investissement et des échanges dans tous les domaines afin de dynamiser l'économie nationale, et à favoriser les échanges commerciaux et professionnels via un environnement favorable au partenariat et à l'investissement direct étranger.

Le choix du Sultanat d'Oman comme invité d'honneur pour cette édition s'explique par la dynamique que connaissent les relations algéro-omanaises, notamment après les récentes visites entre les responsables des deux pays, ayant abouti à la signature de plusieurs accords et mémorandums d'entente de coopération dans divers domaines.

La FIA constitue l'un des événements économiques internationaux les plus en vue, du fait qu'elle met en avant l'évolution de l'économie nationale et les capacités de production, tout en favorisant les échanges commerciaux et professionnels dans un environnement stimulant pour les partenariats et les investissements directs étrangers.

La manifestation comprend un programme riche en conférences couvrant des thématiques économiques variées. Un forum d'investissement se tiendra mardi, avec des séances spécialisées dans les secteurs de la logistique, des industries de transformation et de l'urbanisme, dans le cadre du programme économique de la délégation omanaise.

En plus d'un Forum d'affaires algéro-pakistanais, plusieurs conférences thématiques sont prévues, portant sur la relance de l'investissement productif, le développement industriel en Algérie : réformes et opportunités, ainsi qu'une autre rencontre sur l'investissement dans le secteur du tourisme. A noter que l'édition de 2024 avait enregistré la participation d'environ 700 exposants nationaux et étrangers d'une vingtaine de pays.

M. B.

SPORT SCOLAIRE À ORAN

Le compte à rebours est lancé

LE COMITÉ local chargé de la préparation des finales du championnat national scolaire des sports collectifs a été officiellement installé, hier à Oran, par le wali, Samir Chibani, en présence du président de la Fédération algérienne du sport scolaire et de plusieurs responsables.

Prévue du 6 au 10 juillet au village méditerranéen d'Oran, cette importante manifestation sportive mobilisera plusieurs secteurs pour en assurer le bon déroulement, selon un communiqué de la wilaya.

L'installation s'est déroulée lors d'une réunion de coordination présidée par le wali. Le comité est présidé par le directeur de l'éducation, assisté du directeur de la jeunesse et des sports en tant que vice-président. Il regroupe l'ensemble des secteurs concernés, dans le but d'assurer une coordination efficace et une prise en charge optimale sur les plans logistique, sécuritaire et sanitaire.

À cette occasion, le wali d'Oran a insisté sur la nécessité d'une mobilisation totale des moyens humains et matériels pour garantir la réussite de cet événement. Il a rappelé que cette démarche s'inscrit dans la mise en œuvre des orientations du président de la République, Abdelmadjid Tebboune, en faveur de la relance du sport scolaire et de la valorisation de l'éducation physique dans les établissements.

De son côté, le président du Comité national du sport scolaire a salué la qualité des infrastructures sportives à Oran, estimant qu'elles offrent toutes les garanties nécessaires pour accueillir des compétitions de haut niveau, tant au plan national qu'international.

Pour rappel, le ministre de l'Éducation nationale, Mohamed Seghir Saâdaoui, avait indiqué en janvier dernier que ce championnat, dédié aux sports collectifs, tels que le football, le handball, le basket-ball et le volley-ball, vise à renforcer l'activité sportive dans le système éducatif et affiner les aptitudes des élèves. Il avait également souligné que cette initiative contribuera à faire émerger de nouveaux talents dans le milieu scolaire, dans le cadre d'une stratégie nationale fondée sur des bases scientifiques et conformes aux standards internationaux.

Brahim Mazi

EXAMEN D'ÉVALUATION DES ACQUIS AU PRIMAIRE

Un échec pédagogique

Présenté comme un outil pédagogique de diagnostic, l'examen d'évaluation des acquis instauré en fin de cycle primaire continue de susciter la controverse. Pour Kamel Nouari, expert en éducation, ce dispositif alourdit la charge mentale des élèves sans produire d'effets visibles sur leur réussite. Il plaide pour une réforme en profondeur du système éducatif.

Contacté par Le Jeune Indépendant, Kamel Nouari a souligné que cet examen constitue une source de pression inutile pour les élèves comme pour les enseignants. « Il n'apporte aucun bénéfice réel. Les résultats en première année moyenne ne se sont pas améliorés depuis sa mise en place. Au contraire, le taux d'échec en sixième augmente », déplore-t-il. Il pointe également l'absence de suivi pédagogique au collège, et l'inefficacité des mécanismes de remédiation censés compenser les lacunes détectées.

Pour l'expert, le problème dépasse l'évaluation elle-même. Il appelle à la suppression de tous les examens dans le cycle primaire, et propose un passage automatique des élèves vers le collège. « Le contenu actuel des programmes est bien au-dessus du niveau de compréhension des élèves et ne correspond en rien aux exigences du monde numérique dans lequel ils grandissent », a-t-il affirmé.

Parmi les réformes jugées prioritaires, Kamel Nouari estime qu'il est nécessaire de réduire le nombre de matières afin de concentrer les apprentissages sur quatre disciplines fondamentales : l'arabe, les mathématiques, l'anglais et l'informatique. Il plaide également pour une refonte en profondeur des contenus pédagogiques afin de les adapter aux exigences du XXIe siècle. Pour lui, l'allègement du cartable passe par la généralisation des manuels numériques et des tablettes électroniques, y compris dans les zones rurales et montagneuses. Kamel Nouari insiste aussi sur l'importance de rétablir la spécialisation des enseignants, en mettant fin à l'obligation faite à un seul instituteur d'enseigner toutes les matières. Enfin, il préconise d'harmoniser la durée de l'année scolaire avec les standards internationaux, en instaurant 32 semaines effectives, tout en introduisant des activités complémentaires obligatoires, telles que le sport et les arts.


Une pression inutile.

M. Nouari estime qu'il est temps de rompre avec les pratiques héritées et obsolètes, et de s'ouvrir aux expériences réussies des pays avancés comme la Finlande, la Suède ou le Japon. Il appelle à faire évoluer les méthodes pédagogiques dans un esprit d'ouverture, loin des considérations idéologiques rigides.

« Nous continuons à enseigner des concepts dépassés, dans un monde qui change à chaque minute. Il est urgent de réformer, ou nous continuerons à former des générations inadaptées aux enjeux contemporains », conclut-il.

Organisé à la fin de la cinquième année primaire, l'examen d'évaluation des acquis se veut un outil pour mesurer les compétences fondamentales des élèves avant leur passage au collège. Il s'étale sur trois jours, avec des épreuves dans six matières : arabe, français, mathématiques, histoire, éducation islamique, tamazight, auxquelles s'ajoute, pour la première fois cette année, l'anglais.

Contrairement aux examens classiques, aucune note n'est attribuée. Les résultats sont exprimés sous forme de mentions allant de « maîtrise excellente » à « maîtrise limitée ». L'examen n'a pas d'impact officiel sur le passage en première année moyenne, mais paradoxalement, tout élève absent est automatiquement exclu de la transition vers le collège. De fait, l'évaluation devient incontournable.

L'épreuve est encadrée par l'enseignant de la classe, qui poursuit normalement ses cours durant cette période. Trois tests sont organisés chaque semaine, et l'exercice a été étendu cette année aux élèves de 2e et 4e années primaires. La durée globale de l'opération a été ramenée de 25 jours à seulement trois.

Lynda Louifi

FORMATION PROFESSIONNELLE

Un nouveau référentiel dès la rentrée

LE MINISTÈRE de la Formation et de l'Enseignement professionnels lance une réforme d'envergure avec l'instauration d'un référentiel national des compétences dès la prochaine rentrée. Cette démarche vise à mieux adapter les formations aux besoins du marché, d'intégrer les métiers du numérique et de renforcer l'insertion professionnelle des diplômés.

En visite à Sétif, le ministre de la Formation et de l'Enseignement professionnels, Yacine El-Mahdi Oualid, a annoncé que la « nomenclature des formations » en vigueur sera remplacée dès la prochaine rentrée par un référentiel national des offres de formation et de compétences. Une réforme qui s'inscrit, selon lui, dans une démarche d'harmonisation avec les standards internationaux, notamment l'approche par compétences, largement adoptée dans les pays les plus avancés en matière de formation professionnelle. « Ce nouveau référentiel permettra une meilleure adéquation entre les besoins du marché du travail et les cursus de formation proposés », a-t-il affirmé.

Profitant de sa tournée dans la wilaya, le ministre a inauguré la transformation de l'Institut national spécialisé de formation professionnelle (INSFP) d'Aïn Arnat en centre d'excellence spécialisé en chimie et plastique. Un choix stratégique, justifié par le tissu industriel de la région, fortement implanté dans ce secteur et demandeur d'une main-d'œuvre qualifiée.

Par ailleurs, 15 autres centres d'excellence verront le jour à travers le pays dès la prochaine rentrée. Ils seront spécialisés dans diverses branches industrielles et mis en œuvre en coordination avec le ministère de l'Industrie et les opérateurs économiques.

Soulignant l'engagement du président de la République, Abdelmadjid Tebboune, en faveur de l'entrepreneuriat, le ministre a insisté sur le rôle que joue son secteur dans la diffusion de la culture entrepreneuriale, notamment dans les établissements de formation.

A ce titre, plus de 180 centres de développement de l'entrepreneuriat ont été créés au sein des établissements de formation afin de former les porteurs de projets de demain. L'objectif annoncé est ambitieux : orienter au moins 10 000 diplômés vers l'auto-emploi et la création d'entreprises.

Dans le souci de rapprocher la formation du marché du travail, les référentiels ont été alignés avec la nomenclature des métiers du ministère du Travail, de l'Emploi et de la Sécurité sociale. Une mesure censée faciliter l'insertion professionnelle des diplômés.

Autre levier annoncé : le lancement imminent de la plate-forme numérique Tamhine, qui permettra de mettre en relation directe les stagiaires et apprentis avec les entreprises. Une initiative qui vise à fluidifier le processus de placement et à renforcer le lien entre la formation et le monde économique.

Enfin, Yacine El-Mahdi Oualid a indiqué que les programmes ont fait l'objet d'une révision en profondeur pour s'adapter aux réalités économiques locales, en particulier aux besoins des bassins d'emploi industriels. Cette approche territorialisée ambitionne de rendre l'offre de formation plus pertinente et directement applicable.

La visite ministérielle a été ponctuée par plusieurs haltes : exposé au siège de la wilaya, lancement d'une session de formation des inspecteurs à l'INSFP Chahid Kembour Saïd, et rencontre avec des entreprises partenaires accueillant des apprentis. Avec cette série de mesures, le secteur de la formation professionnelle se veut résolument tourné vers l'avenir, misant sur la compétence, l'innovation et l'intégration économique comme piliers de sa nouvelle dynamique.

A ce titre, le ministre Yacine El-Mahdi Oualid avait annoncé, auparavant, que les préparatifs sont en cours pour l'introduction progressive de 40 nouvelles spécialités dans le domaine du numérique, dans plusieurs instituts et centres d'excellence de formation professionnelle, et ce à partir de la prochaine rentrée.

Cette mesure s'inscrit, selon lui, dans le cadre « des efforts déployés par le secteur pour diversifier et moderniser les offres de formation et les adapter aux besoins de l'économie nationale, à travers une main-d'œuvre qualifiée, et pour renforcer l'insertion professionnelle des diplômés de la formation professionnelle ».

Lynda L.

AGRESSION SIONISTE EN IRAN

Bill Clinton accuse Netanyahou de provoquer le conflit pour rester au pouvoir éternellement

L'ancien président américain a accusé Benjamin Netanyahou d'avoir déclenché des tensions avec l'Iran pour assurer sa longévité politique. Il a appelé à la désescalade du conflit et insisté sur la nécessité d'une intervention pour éviter un massacre de civils innocents, «qui ne peuvent se défendre».



Lire aussi La résilience de l'appareil militaire iranien face aux frappes israéliennes Dans une interview accordée à Daily Show, l'ancien président américain Bill Clinton a vivement critiqué le Premier ministre israélien Benjamin Netanyahou pour avoir déclenché le conflit avec l'Iran. D'après lui, le dirigeant israélien « a longtemps voulu combattre l'Iran parce qu'ainsi, il peut rester au pouvoir éternellement ». « Il y a quasiment toujours été au cours de ces 20 dernières années. Mais je pense qu'il nous faut essayer de désamorcer la situation. Et j'espère que le président Trump le fera. J'espère que quelqu'un le fera », a-t-il noté. Bill Clinton a souligné que, même si les États-Unis doivent « convaincre » leurs « amis au Moyen-Orient » de leur soutien et de leur volonté de les protéger, « opter pour des guerres non déclarées dont les principales victimes sont des civils qui ne sont pas politiquement engagés d'un côté ni de l'autre, qui veulent juste vivre décemment, n'est pas une très bonne solution ». « Est-ce que je crois que nous devons essayer d'empêcher l'Iran de posséder l'arme nucléaire ? Oui », a indiqué l'ancien président américain, précisant qu'il avait essayé de le faire et avait même obtenu « un certain succès » dans ce domaine. Cependant, selon lui, « ce massacre constant de civils qui ne peuvent se défendre et qui veulent juste une chance de vivre » n'est pas nécessaire. « Il faut que ça s'arrête », a-t-il ajouté. Dans la nuit du 12 au 13 juin, Israël a lancé une opération militaire, effectuant une série de frappes sur le territoire iranien dans le but de détruire le programme nucléaire iranien, sous prétexte de craindre que ce pays ne fabrique une bombe atomique. Dans le même temps, le directeur général de l'Agence internationale de l'énergie atomique, Rafael Grossi, a souligné que l'AIEA n'avait « aucune preuve » que l'Iran se préparait à acquérir une telle arme. Téhéran, pour sa part, a riposté à l'attaque israélienne en lançant des frappes de missiles sur plusieurs villes de l'État hébreu. De nombreux pays ont appelé les parties au conflit à cesser les hostilités et à résoudre le conflit par des moyens pacifiques. Le président russe Vladimir Poutine a notamment déclaré que seul un dialogue sincère pouvait apaiser les inquiétudes régionales et renforcer la sécurité collective. Il a également insisté sur le droit de l'Iran à développer l'énergie nucléaire à des fins pacifiques, tout en affirmant la volonté de Moscou d'apporter son soutien technique dans ce domaine.

R. I.

EUROPE

Sept pays entendent interdire l'entrée aux touristes russes ayant participé aux opérations en Ukraine

LES PAYS baltes et scandinaves, ainsi que la Pologne s'apprêtent à étendre l'interdiction d'entrée sur leur territoire aux Russes ayant participé aux opérations militaires en Ukraine, même après la fin du conflit, en invoquant le fait que les touristes russes représenteraient une menace pour l'Europe. L'Estonie, la Lituanie, la Lettonie, la Norvège, la Pologne, la Suède et la Finlande prévoient d'interdire l'entrée dans l'espace Schengen aux Russes qui ont participé aux opérations militaires en Ukraine, a annoncé le ministère estonien de l'Intérieur. Selon un communiqué de presse publié le 20 juin, cette décision a été prise par les ministres de l'Intérieur de ces pays lors d'une réunion qui s'est tenue le 19 juin à Tallinn. Magnus Brunner, commissaire européen chargé des affaires intérieures et de la migration, était également présent à cette rencontre. Ainsi, le ministre estonien de l'Intérieur, Igor Taro, a appelé à adopter une position claire selon laquelle les Russes ayant un passé militaire ne pourront pas voyager librement dans l'espace Schengen. D'après lui, les touristes russes ne se verront pas délivrer de visas ni de permis de séjour en raison du « risque très élevé » qu'ils représentent pour la sécurité de l'Europe. En particulier, les pays baltes et scandinaves, ainsi que la Pologne, s'inquiètent que des centaines de milliers de ressortissants russes ayant pris part à des opérations militaires contre l'Ukraine et ayant désormais acquis une expérience du combat, puissent rejoindre des groupes criminels organisés en Europe. Le ministère estonien de l'Intérieur a également indiqué que, conformément à la décision prise par ces pays, l'interdiction d'entrée dans l'espace Schengen pour cette catégorie de Russes restera en vigueur même après la fin du conflit en Ukraine. En septembre 2022, l'Union européenne a suspendu l'accord sur la simplification du régime des visas avec la Russie, ce qui a rendu l'obtention des visas Schengen plus longue, compliquée et coûteuse. De plus, les pays limitrophes de la Russie ont été autorisés à restreindre l'entrée des Russes au niveau national. Suite à cela, la Pologne, la Lituanie, la Lettonie, l'Estonie, la Finlande et la Norvège ont fermé leurs frontières aux touristes russes.

R. I.

ADHÉSION À L'UE

La Géorgie menacée par la diplomatie européenne pour non-conformité politique

L'UE menace de bloquer la candidature de la Géorgie, conditionnant son adhésion à des critères politiques. Bruxelles évoque des sanctions et instrumentalise l'intégration comme moyen de pression contre les choix du gouvernement géorgien. La Géorgie pourrait être privée pour longtemps de sa perspective d'adhésion à l'Union européenne, a déclaré à la presse l'ambassadeur de l'UE à Tbilissi, Pawel Herczynski. Lire aussi De la foi au fardeau : le poids du dogme écologique européen « En 2023, l'UE a ouvert les portes de la famille européenne à la Géorgie , qui a obtenu le statut de pays candidat à l'adhésion à l'UE. Nous avons célébré ensemble ce moment historique. Aujourd'hui, l'intégration européenne de la Géorgie est suspendue. Il est regrettable que la Géorgie puisse perdre pour longtemps sa chance historique de devenir membre de l'UE. De surcroît, la démocratie en Géorgie est en danger », a-t-il indiqué. Le diplomate européen a indiqué que la situation géorgienne pourrait être discutée le 23 juin lors d'une réunion des ministres des Affaires étrangères de l'UE. Parmi les points évoqués : la désinformation présumée dirigée contre l'Union, la possibilité de sanctions supplémentaires, ainsi que la question du régime sans visa. Le 28 novembre 2024, le Parlement européen a adopté une résolution accusant le parti au pouvoir de manipuler les résultats des élections et de suivre une ligne politique « pro-russe ». Il a exhorté les États membres de l'UE à imposer des sanctions personnelles contre les fonctionnaires et leaders politiques en Géorgie. Après son adoption, le Premier ministre géorgien, Irakli Kobakhidze, a déclaré que la Géorgie refuserait les négociations sur l'adhésion à l'Union européenne au moins jusqu'à fin 2028. Le gouvernement a refusé également les subventions en provenance de Bruxelles, accusant l'UE d'utiliser ces tentatives de déstabilisation du pays à des fins de pression politique. En avril dernier, le gouvernement géorgien a adopté une loi sur les agents étrangers. Inspirée de lois similaires en Occident, comme la loi FARA aux États-Unis, cette législation impose aux organisations recevant des fonds étrangers de s'enregistrer. L'UE a grandement dénoncé cette loi, la qualifiant de « menace pour la démocratie », selon le Service européen pour l'action extérieure.
En janvier dernier, l'UE a suspendu le régime sans visa pour les diplomates et responsables géorgiens. Certains États membres ont également imposé des sanctions individuelles à l'encontre de figures du pouvoir à Tbilissi.

R. I.

LUTTE CONTRE LES INCENDIES À BECHAR

Activation d'une colonne mobile

UNE COLONNE mobile de prévention, d'intervention et de lutte contre les incendies de palmeraies, des cultures agricoles et du couvert végétal a été activée dans la wilaya de Bechar par la direction locale de la Protection civile (PC). C'est ce qu'a fait savoir, hier, ce corps constitué. L'activation de cette colonne spécialisée, dont le rayonnement concernera les 11 communes de la wilaya, intervient en application du plan national de lutte contre les feux de forêts initié par la direction générale de la PC pour la saison estivale 2025, a précisé le chargé de la communication de la direction locale de la PC, le sous-lieutenant Abou Bakr Essedik Baali.

Cette colonne mobile, fonctionnant 24/24 heures, sera aidée et soutenue lors de ses interventions par l'unité principale et les unités secondaires de la PC implantées à travers la wilaya, a-t-il expliqué.

Des moyens logistiques et matériels conséquents sont mis à la disposition de cette colonne, dont des équipements ultramodernes de lutte contre les d'incendie, a-t-il ajouté.

A travers la wilaya, sont recensées une soixantaine d'oasis et trois grandes palmeraies millénaires, à savoir celles de Taghit, Mougheul et Béni-Ounif, composées de plusieurs milliers de palmiers-dattiers, en grande partie productifs.

Outre l'activation de cette colonne, une unité d'hommes-grenouilles, relevant de la direction locale de la PC, a été mobilisée au niveau de l'unité secondaire de Kenadza pour d'éventuelles interventions en cas de noyade dans le lac du barrage de Djorf-Ettorba qui s'étend sur 94 km2 ou dans des piscines à travers la région, selon la même source.

Actuellement, des officiers et des éléments du corps de la PC animent une large campagne de sensibilisation à travers la wilaya sur les risques et dangers de la saison estivale, dont les incendies d'oasis, de palmeraies et de cultures agricoles, les accidents de la route, les dangers liés à la baignade en mer et dans les plans d'eau, les piqûres de scorpions et de serpents ainsi que les intoxications alimentaires, a fait savoir le même officier de la PC.

R. R.

DES CAMPS DE VACANCES DANS LES VILLES CÔTIÈRES

Près de 900 enfants bénéficiaires à Nâama

DANS le cadre de la saison estivale 2025, quelque 900 enfants de la wilaya de Nâama bénéficieront de camps d'été organisés dans des villes côtières. C'est ce qu'a indiqué, hier, un communiqué de la direction de la Jeunesse et des Sports.

Cette opération concernera des enfants issus des 12 communes que compte la wilaya, notamment les élèves brillants du cycle primaire et moyen ainsi que des membres des Scouts musulmans algériens. Ils seront répartis en six groupes, chacun participant à un séjour de 10 jours. Le premier groupe partira le 24 juin en direction de la plage du « Petit Port », dans la wilaya de Mostaganem, a précisé la même source.

La direction a mobilisé des accompagnateurs et des spécialistes de l'animation de la jeunesse pour assurer un encadrement de qualité pendant le séjour des enfants, leur permettant de profiter de la mer et de bénéficier d'un programme artistique et récréatif varié tout au long de leurs vacances en camp d'été. Par ailleurs, environ 50 jeunes de la wilaya de Nâama participeront, dans le cadre d'un programme d'échanges inter-wilayas, à un séjour de détente au camp de « Lalla Setti », dans la wilaya de Tlemcen, selon la même direction. En outre, les sept piscines de proximité réparties à travers la wilaya, ainsi que trois piscines semi-olympiques et deux bassins pour enfants et jeunes, resteront accessibles, durant toute la période des vacances d'été. La direction de la Jeunesse et des Sports de Nâama a également mis en place un programme estival spécial pour cette année, comprenant des activités de loisirs, culturelles, scientifiques et des tournois sportifs, en collaboration avec les associations locales, au niveau des différentes structures, espaces publics et autres lieux de la wilaya, ajoute la même source. **R. R.**

EL-MEGHAÏER

Divers projets en cours de réalisation

visant l'amélioration du cadre de vie des habitants d'El-Meghaïer, plusieurs opérations de développement, tous secteurs confondus, sont en cours de réalisation dans la commune de Djamaâ, située dans la wilaya en question. C'est ce qu'ont fait savoir, hier, des services de wilaya.



Parmi ces projets, l'aménagement d'un tronçon de 1,9 km de la principale artère d'accès Nord de la ville, la réalisation de trottoirs sur 1,2 km, leur revêtement en béton imprimé, l'installation de 90 points d'éclairage public, la plantation d'un millier d'arbustes et l'installation de 50 bancs publics.

La commune s'est vue accorder un projet de réalisation, pour un coût de 378 millions DA, d'un lycée de 600/200 places (doté d'un réfectoire) au niveau de la localité de Tigdidine, en vue de contribuer à l'amélioration des conditions de scolarisation et de restauration des élèves, en plus de la réalisation, pour plus de 260 millions DA, d'une polyclinique pour rapprocher les prestations de santé de la population locale et renforcer la couverture sanitaire des zones enclavées.

S'agissant de l'amélioration de l'approvisionnement en eau potable, la commune enregistre la réalisation, pour un financement de 146 millions DA, d'un château d'eau de 2.000 M3 et son raccordement à une station de pompage à l'effet d'accroitre la capacité de stockage.

La commune de Djamaâ s'est renforcée aussi d'un projet de 40 logements publics locatifs (LPL), d'un coût de 127 millions DA, raccordés aux réseaux divers (eau, assainissement et électricité), en sus des aménagements extérieurs. S'agissant du secteur de l'éducation, la commune a bénéficié d››un groupent scolaire (catégorie 2) au niveau de la cité des 970 logements, et ce sur une superficie de 3.330 m2 et pour un coût de 106 millions DA.

La commune s'est également dotée, dans le domaine de la jeunesse et des sports, d'un projet de piscine semi-olympique appelée à contribuer à la promotion des activités sportives et juvéniles dans la région.

Lors d'une récente visite d'inspection, le wali d'El-Meghaïer, Laâredj Nehila, a appelé les entreprises réalisatrices et les responsables des projets au respect des délais de réalisation, au renforcement des chantiers en main-d'œuvre et au respect de la qualité des travaux.

R. R.

PROTECTION DE L'ENVIRONNEMENT À SIDI BEL ABBES

Le rôle des médias et de la société civile est primordial

L'IMPORTANCE du rôle des médias et de la société civile dans l'ancrage de la culture environnementale chez les citoyens et leur contribution efficace à la sensibilisation écologique. C'est ce qu'ont mis en exergue les participants à un colloque organisé, avant-hier, à l'université Djillali Liabes de Sidi Bel Abbes.

Lors de cette rencontre, placée sous le thème « Le rôle des médias et des acteurs de la société civile dans la promotion de la culture environnementale : de la sensibilisation à l'autonomisation », les intervenants ont insisté sur la nécessité d'accompagner les médias et la société civile dans la réalisation des Objectifs du développement durable (ODD).

Les débats ont mis en avant le rôle central des médias dans la sensibilisation aux enjeux environnementaux et dans l'orientation de l'opinion publique vers des comportements durables respectueux de l'environnement, tout en soulignant l'importance de renforcer le partenariat entre les médias et la société civile pour consolider une culture environnementale responsable au sein de toutes les couches de la société.

Le colloque a également connu des interventions d'experts en communication environnementale, ainsi que de représentants d'associations activant dans la protection de l'environnement. Les débats ont porté sur l'état actuel de la culture écologique et sur la nécessité de renforcer la formation dans la presse environnementale. A noter que cette rencontre a été organisée à l'initiative de l'Organisation algérienne pour l'environnement et la citoyenneté, en partenariat avec l'Union nationale des journalistes et des professionnels des médias algériens, et sous la supervision du wali de Sidi Bel Abbes, Kamel Hadji.

Des représentants de la direction de l'environnement, de la conservation des forêts, de plusieurs associations, ainsi que des enseignants et étudiants universitaires, ont pris part à cette rencontre.

R. R.

PATRIMOINE CULTUREL DE LA HASSANIYA

La poésie du désert en musique au TNA

Un concert de musique dédié au patrimoine culturel de la Hassaniya a été animé, samedi à Alger, par des troupes traditionnelles du Sud algérien, de Mauritanie et du Sahara occidental, en présence du ministre de la Culture et des Arts, Zouhir Ballalou et de ses homologues mauritanien et sahraoui, devant un public nombreux.

La soirée de la première journée de la manifestation, «Alger, Capitale de la Culture Hassaniya» a gratifié le public du Théâtre national Mahieddine-Bachtarzi (TNA), ainsi que M. Zouhir Ballalou et ses homologues ministres, sahraoui de la Culture M. Moussa Salma Labid et mauritanien de la Culture, des Arts, de la Communication, des Relations avec le Parlement et porte-parole du gouvernement, M. Al-Houssein Ould Medou, d'un florilège de pièces musicales, dans une soirée artistique remarquable, au regard des contenus de ses répertoires et partitions dédiées à la Culture de la Hassaniya, ce patrimoine commun aux trois pays frères.

Ainsi, la troupe folklorique, «Azwan» et sa chorale féminine de Tindouf, l'Ensemble national de la République arabe sahraoui démocratique, ainsi que la chanteuse mauritanienne, invitée d'honneur, Noura Youssef Hamed Vall, se sont succédé devant une assistance recueillie qui découvrait avec intérêt le patrimoine musical de la Culture hassaniya.

Les prestataires ont déployé différents modes et rythmes qui font la richesse de ce patrimoine commun, allant du «Kaz, au «Fâghû», étroitement lié à la poésie et aux thèmes en liens avec les coutumes et les traditions sahraouies, ainsi que les variations modales et rythmiques des genres dits, «Lekhal» (ou maqamet), «Lebiadh» ou encore le «Btit».

Côtés textes et verbes ciselés, les prestataires ont essentiellement déclamé des poésies et entonné dans les gammes pentatoniques propres, en partie à cette région du Sahara Ouest africain, des M'dihs et chants religieux aux contenus élogieux, exprimant ainsi leur admiration à l'endroit du Prophète de l'Islam, Mohamed (QSSL) et leurs louanges et adoration au Dieu Tout Puissant.



Lors de la manifestation «Alger, capitale de la culture Hassaniya», un riche programme culturel et artistique a été élaboré au Palais de la culture «Moufdi-Zakaria» et au Théâtre national algérien (TNA), qui abriteront des colloques et des conférences aux thématiques plurielles en lien avec la Culture de la Hassaniya, présentés par des académiciens et universitaires, ainsi que des chercheurs et des écrivains.

Plusieurs expositions, de livres, de manuscrits, d'artisanat, d'us et coutumes, traditions et rituels et des étalages sur le Parc national de la Culture à Tindouf, ainsi que des soirées poétiques et artistiques avec des prestations musicales qui mettront en valeur les instruments du «Tidinit» et de l'»Ardin», sont également au programme de cette grande manifestation.

R. C.

THÉÂTRE, ARTS, PATRIMOINE

Forte présence de l'Algérie sur Alaraby 2

L'ALGÉRIE CONFIRME sa place de choix sur la scène culturelle arabe grâce à une forte présence dans l'émission hebdomadaire Ishroun (Vingt), diffusée sur la chaîne Alaraby 2. Ce programme, qui met en lumière les 20 meilleures œuvres et institutions culturelles du monde arabe dans divers domaines, a consacré plusieurs artistes, œuvres théâtrales et structures culturelles algériennes parmi les meilleurs du monde arabe. C'est ce qu'a indiqué hier un communiqué de la chaine.



Dans la catégorie théâtre, deux œuvres algériennes ont été distinguées, il s'agit des « Martyrs reviennent cette semaine », pièce adaptée par feu Mhamed Benguettaf à partir du récit de Tahar Ouettar, et mise en scène en 1987 par Ziani Cherif Ayad, ainsi que « GPS », une création contemporaine du metteur en scène Mohamed Cherchal. Ces pièces figurent parmi les 20 meilleurs spectacles dramatiques arabes, témoignant de la vitalité de la scène théâtrale algérienne.

En arts plastiques, l'Algérie est représentée par l'iconique Baya, sélectionnée parmi les 20 meilleurs artistes plasticiens arabes. Cette reconnaissance rend hommage à l'originalité de son œuvre, marquée par un style visuel unique et une influence durable dans l'histoire de l'art arabe.

La Bibliothèque nationale algérienne a, elle aussi, été honorée pour sa richesse documentaire, notamment sa collection de manuscrits rares. Elle figure ainsi dans le classement des meilleures bibliothèques du monde arabe.

Un site archéologique algérien, dont l'identité sera révélée dans le prochain épisode, a également été retenu parmi les plus importants de la région arabe, soulignant la richesse du patrimoine national.

Outre les œuvres et institutions, plusieurs intellectuels et critiques algériens participent activement à l'émission en tant que membres des jurys de sélection. Parmi eux le réalisateur Yahia Mouzahem, les écrivains Amin Zaoui, Rabia Djelti, Sara El Nems, ainsi que les critiques Abdelnasser Khellaf, Elhouari Elghazali et Faïza Riachi.

Présentée par la journaliste et écrivaine Maya El Haj, l'émission Ishroun (Vingt) est diffusée chaque dimanche à 20h sur Alaraby 2, et disponible en replay sur l'application Alaraby Plus. À travers ce programme, l'Algérie confirme une fois de plus la diversité et la richesse de sa scène culturelle et artistique.

Aymen D.

NUIT DES MUSÉES

Une fenêtre sur le patrimoine national

LE MINISTRE de la Culture et des Arts M. Zouhir Ballalou, a procédé, dans la nuit de samedi au Musée des Antiquités à Alger, au lancement de «La Nuit des Musées» dont le riche programme concernera, à l'échelle nationale, l'ensemble des musées, bibliothèques de lecture publique, parcs et lieux de conservation et de valorisation du patrimoine culturel et historique algérien.

Accompagné par ses homologues, ministres, sahraoui de la Culture M. Moussa Salma Labid et mauritanien de la Culture, des Arts, de la Communication, des Relations avec le Parlement et Porte-parole du Gouvernement, M. Al-Houssein Ould Medou, et du directeur du Musée des Antiquités, M. Azzeddine Antri, M. Zouhir Ballalou a officiellement procédé au lancement de «La Nuit des Musées» qui coïncide avec l'ouverture officielle de la saison estivale.

«Tous les musées sur l'ensemble du territoire national, ces établissements dans lesquels sont habituellement rassemblées et classées des collections d'objets, de manuscrits et autres, d'intérêt historique, technique, scientifique, artistique, en vue de leur conservation et de leur présentation au public, seront ouverts tous les soirs au public et aux touristes, durant toute la période estivale», a indiqué en substance, le ministre de la Culture et des Arts.

«Ils accueilleront leurs visiteurs avec «un programme riche en activités, basé entre autres, sur des jeux éducatifs, des ateliers de formation pour enfants, l'observation des étoiles avec des télescopes, des visites guidées, des séances d'initiation aux travaux manuels artisanaux et artistique, d'autres de cinéma, des classes d'apprentissage du dessin artistique et également, des espaces dédiés à la lecture», a-t-il encore expliqué.

«Nous devons ouvrir tous les accès au savoir et à la connaissance par l'Art et la manifestation de l'esprit et œuvrer à ce que cela se fasse dans la proximité», pour que la culture soit «le couronnement de la dynamique de développement pionnière que connait l'Algérie ces dernières années, comme l'a clairement recommandé le président de la République, Abdelmadjid Tebboune», a conclu M. Ballalou.

Auparavant, le ministre de la Culture et des Arts et ses homologues invités ont été accueillis par un atelier de formation de travaux manuels artisanaux et artistiques, dédié aux enfants et aux jeunes aux besoins spécifiques qui ont exprimé leur joie de savoir que le ministre et ses hôtes étaient venus leur rendre visite et les voir à l'œuvre avec devant leurs encadrements et en présence de leurs parents.

La dizaine d'instrumentistes, dont les virtuoses, Mourad Bernoussi au banjo et Hafida Bounegueb à l'Oud, ont notamment rendu dans de belles variations modales et rythmiques, les pièces, Touchia Mezmoum, «El ked elladhi sabani» (inquileb Sika), «Ya men dara men Naâchaqou» et les kh'lass, «Dir El Oqqar» et «Laqitouha fi tawafi tessâa».

R. C.

Pas de fête pour le MCA : énorme drame au Stade du 5 Juillet

Ce qui devait être une soirée de fête s'est transformé en véritable drame au stade. Alors que le MC Alger venait tout juste de décrocher officiellement le titre de champion d'Algérie 2024-2025, plusieurs supporters ont fait une chute depuis les tribunes du 5 Juillet, gâchant l'ambiance de célébration qui régnait jusque-là.





Les faits se sont produits à l'issue du match nul du MCA face au NC Magra (0-0), moment où des milliers de fans ont envahi les tribunes du 5 Juillet pour célébrer le neuvième titre de l'histoire du Doyen. Mais dans la confusion, et à la suite de mouvements de foule incontrôlés, plusieurs jeunes supporters ont chuté depuis les hauteurs du stade. Des vidéos amateurs diffusées sur les réseaux sociaux montrent des scènes choquantes, avec des cris de panique et des spectateurs courant dans tous les sens pour éviter l'agitation. Le bilan exact de cet incident reste pour l'heure inconnu, mais des blessés ont été transportés en urgence vers les établissements hospitaliers d'Alger. Des témoins sur place parlent de plusieurs blessés graves. Les autorités locales, tout comme la direction du stade, ont rapidement dépêché les secours sur les lieux pour maîtriser la situation et évacuer les blessés. Ce drame a jeté une ombre sur le sacre du MCA, et les festivités prévues en fin risque d'être naturellement annulées. De nombreux supporters, encore sous le choc, ont quitté les lieux sans célébrer, dans un silence pesant.

LE CHAMPIONNAT ALGÉRIEN TIRE SA RÉVÉRENCE DANS LA DOULEUR

Le rideau est tombé sur la saison 2024-2025 du championnat algérien, mais pas dans les conditions qu'on aurait espérées. À l'image d'un feuilleton aux rebondissements incessants, le dénouement a été brutal, glaçant : trois morts et 81 blessés dans un stade censé être le théâtre de la joie. Un drame survenu au stade du 05 juillet lors du sacre du MC Alger, venu tristement résumer l'état d'un football national à la dérive. En effet, le championnat national a été secoué par une série d'événements qui ont terni l'image du football algérien : déplacements chaotiques, nombre importants de matchs à huis clos, climat de tension permanent, sans parler des entraîneurs remerciés à la moindre contre-performance, rarement en poste plus de quelques semaines. Un seul entraîneur, sur 36, a fait l'exception. Dans un contexte où les salaires atteignent des sommets déconnectés de la réalité, les résultats sur le terrain n'ont que trop rarement été à la hauteur des attentes.

Ce championnat, censé fédérer, faire vibrer et procurer de la joie, s'est trop souvent transformé en source de frustration, pour le plus grand malheur de tous ses acteurs. Même si certaines initiatives sont louables, elles qui tendent à palier ces incidents, le drame du MCA n'est pas un accident isolé. Il est le symptôme d'une gestion footballistique à bout de souffle, où les décisions sont parfois incohérentes. De ce fait, force est de constater, encore une fois, que le championnat algérien souffre d'un manque criant de vision, de gestion structurée. Trop de promesses non tenues, trop d'improvisation, et désormais, des vies perdues. Alors que le football algérien pleure ses victimes, une question demeure : que faudra-t-il de plus pour provoquer une véritable prise de conscience ? Le football algérien mérite mieux. Ses joueurs, ses supporters, ses enfants qui rêvent un jour de fouler ces pelouses, méritent mieux.

Dans ce contexte, difficile de parler football, d'un titre du MCA, d'une qualification de la JSK pour la tant convoitée LDC africaine, d'une qualification du CRB et de la JS Saoura pour la Coupe de la CAF, et d'un bilan purement sportif.En attendant, la saison s'achève sur une note sombre, un clap de fin tragique à l'image d'un championnat qui, une fois de plus, a préféré l'improvisation à l'organisation, et dont le dernier acte s'est joué sur une scène de douleur.

UN BILAN HUMAIN LOURD, 3 MORTS ET 81 BLESSÉS

Ce dimanche 22 juin, le ministère de la Santé a confirmé un bilan tragique : 3 décès et 81 blessés, dont plusieurs dans un état grave. Les victimes ont été prises en charge dans différents établissements hospitaliers de la capitale. Une grande partie des victimes a pu quitter les hôpitaux après avoir reçu les soins nécessaires.Ce drame remettra la question de la sécurité dans les enceintes sportives sur la table. Un enjeu majeur. L'heure n'est plus à la fête, mais au recueillement.

Le football n'est plus à l'ordre du jour. Ce qui devait être une journée de fête pour les supporters du MC Alger, couronné champion d'Algérie 2024-2025, s'est tragiquement transformé en scène de chaos et de deuil. Le dernier match du championnat, disputé ce samedi 21 juin face au NC Magra, s'est achevé dans l'horreur après l'effondrement d'une barrière dans les tribunes du stade du 05 juillet à Alger. Alors que les supporters, massés en nombre, s'apprêtaient à célébrer me 9e titre de l'histoire de leur club, une barrière de sécurité a cédé dans la zone occupée par les Ultras "Hob wa Aqliya"(Amour et Mentalité). Sous le poids de la foule en euphorie, des dizaines de supporters du MCA ont été projetés vers le niveau inférieur des gradins.

La scène dramatique s'est rapidement transformée en panique générale, sous les yeux choqués de tout le monde. L'euphorie s'est muée en silence glaçant. Un silence étourdissant, tant la douleur est importante. Les cris de joie ont cédé la place aux sirènes des secours et aux pleurs. Le drame a frappé en plein cœur un groupe de fervents et fidèles, venu célébrer la victoire de toute une saison.

LIGUE 1 MOBILIS (30E ET DERNIÈRE JOURNÉE)

Le MCA sacré, la JSK en Ligue des champions et le NCM relégué

Le MC Alger a remporté le neuvième titre de champion d'Algérie de son histoire, malgré son nul vierge à domicile face au NC Magra (0-0), en match disputé samedi après-midi au stade du 5-Juillet(Alger), en clôture de la 30e et dernière journée de Ligue 1 Mobilis, ayant vu la JS Kabylie s'emparer de la deuxième place qualificative pour le prochaine édition de la Ligue des champions, après sa courte mais précieuse victoire à Tizi-Ouzou contre l'ASO Chlef (1-0).



L'autre fait marquant lors de cette ultime journée de la saison a probablement été la relégation du NC Magra, qui après son nul face au MCA a officiellement rejoint l'US Biskra en Ligue 2. Ayant leur destin en main, puisqu'il leur suffisait d'engranger un seul point sur les trois possibles au cours de cette dernière journée de Ligue 1 pour s'assurer le titre de champions, les Mouloudéens ont abordé le match avec une certaine de prudence, en évitant de prendre des risques inutiles. Une méfiance qui s'est répercutée de de manière directe sur le score, puisque peu incisives, les deux équipes ont rejoint les vestiaires pour lapause avec un score vierge (0-0). En deuxième mi-temps, le jeu s'est accéléré un peu plus, d'un côté comme de l'autre, avec ce qui semblait être une nette envier de gagner, mais par manque de réussite devant le but, le score est resté de zéro partout jusqu'au coup de sifflet final. Néanmoins, le point récolté a suffi au bonheur du Doyen, qui a même fait d'une pierre deux coups, car il s'est adjugé le titre de champion tout en envoyant le NCM en Ligue 2. De son côté, la JSK a engrangé les trois points dont elle avait besoin pour assurer sa place en Ligue des champions, grâce à Réda Benchaâ, qui avait trompé la gardien chélifien d'un tir à bout portant (15e). Une performance qui a pris toute son ampleur grâce au nul vierge, concédé par le CR Belouizdad chez l'Olympique Akbou, car le Chabab était également en course pour cette fameuse deuxième place, qualificative pour le Ligue des champions. Mais à condition d'aller gagner à Béjaïa. Le fait d'avoir échoué dans cette quête a donc ouvert la voie aux Canaris, qui ont profité de cette ultime journée pour passer devant le CRB et s'adjuger ainsi le précieux sésame pour la prochaine C1. Côté «surprises», c'est probablement l'ES Mostaganem qui a obtenu le résultat le plus improbable de cette 30e journée, puisqu'il est allé l'emporter 3-1 chez le Paradou AC (5e/41pts). Quoique, les Mostaganemois étaient dans l'obligation de réussir un bon résultat à Alger afin d'assurer leur survie en Ligue 1, car dans le cas contraire, c'est eux qui auraient rétrogradé en Ligue 2, surtout si leur défaite contre le Paradou avait coïncidé avec une victoire du NCM face au Mouloudia. De son côté, l'USM Khenchela a longtemps buté sur la défense en béton du MC El Bayadh, et il dû attendre la 78e minute de jeu pour trouver enfin la faille. Une précieuse victoire à domicile, qui lui permet de terminer sur une bonne note, devant ses fidèles supporters.

Le bal de cette dernière journée de la saison 2024-2025 s'était ouvert vendredi, avec le déroulement des trois premiers matchs inscrits à son programme, et pendant lesquels l'ES Sétif avait dominé l'US Biskra (1-0),au moment où la JS Saoura a ramené un bon nul (2-2) de son déplacement chez le CS Constantine, alors qu'à Oran, le MCO local s'était littéralement baladé (4-0) face à une équipe profondément remaniée de l'USM Alger, et qui en ce moment pense beaucoup plus à la finale de la Coupe d'Algérie, qu'elle disputera prochainement contre le CR Belouizdad. Ces trois rencontres étaient en effet sans grands enjeux, et c'est lors des matchs de samedi que tout s'est finalement décidé, que ce soit pour le titre de champion, la deuxième place qualificative pour le prochaine édition de la Ligue des champions, ou encore pour le deuxième relégué, qui accompagne l'US Biskra en Ligue 2. Les seuls faits positifs qui méritent peut-être d'être signalés lors des matchs de vendredi, c'est qu'en battant les Zibans (1-0), l'ES Sétif avait mis fin à une mauvaise série de cinq revers consécutifs, au moment où le MCO avait rejoint l'USM Alger à la septième place du classement général, avec 40 points pour chaque club en compagnie de l'USMK, alors qu'en évitant la défaite à Constantine, la JS Saoura avait aligné un septième match consécutif sans défaite. Un résultat positif, qui a permis au club de Béchar de conserver sa place au pied du podium (4e, 43 pts), alors que le CSC a glissé à la 10e place,avec 39 points.

la JSK en Champions League

LA JSK saison 2024-2025 avec une belle deuxième place au classement de la Ligue 1 Mobilis. Grâce à une courte mais précieuse victoire face à l'ASO Chlef (1-0) à domicile, les Canaris terminent à seulement deux points du MC Alger, champion d'Algérie. Cette place de dauphin est synonyme de qualification directe pour la prochaine édition de la Ligue des champions africaine, un objectif important pour les supporters et les dirigeants kabyles. Le club du Djurdjura retrouve ainsi la plus prestigieuse compétition continentale, avec l'ambition de renouer avec son glorieux passé africain. La saison des Jaune et Vert a été marquée par une montée en puissance progressive. Longtemps au coude à coude avec le MCA et le CRB, la JSK a su tirer son épingle du jeu dans le sprint final, notamment grâce à des performances solides à domicile et une belle cohésion de groupe. L'équipe a aussi profité du match nul du CR Belouizdad face à l'Olympique Akbou (0-0) pour s'emparer définitivement de la deuxième place. Ce retour sur le podium est une excellente nouvelle pour un club qui aspire à retrouver son lustre d'antan. La stabilité retrouvée au sein de la direction, combinée au bon travail du staff technique, a permis à la JSK d'aborder chaque match avec sérieux et ambition. Avec cette qualification en Ligue des champions, la direction devra désormais se pencher sur le renforcement de l'effectif, notamment en attaque, afin de relever le défi africain. Les supporters, eux, espèrent que cette belle saison ne sera qu'un début, et que la JSK pourra aller encore plus haut dans un avenir proche.

ON EXIGE DES RECRUTEMENTS

La seconde place, hautement convoitée, offre un accès direct à la prestigieuse Ligue des Champions africaine, un objectif qui redonnerait ses lettres de noblesse au club kabyle. Mais au-delà de cette bataille sportive, la JSK, malgré son prestige historique, ne peut plus se contenter de performances en dents de scie. Ils appellent à un projet structuré, avec des investissements à la hauteur de l'identité du club : renforcement de l'effectif, modernisation des installations, et professionnalisation de la gestion.



Les Grandes Tendances Technologiques de 2025

De la sécurité as-a-service à la gestion durable des données, en passant par l'adoption pragmatique de l'intelligence artificielle, les transformations technologiques à venir redéfiniront les priorités des entreprises. L'avenir technologique passe par une approche stratégique combinant innovation, rationalisation et résilience.



Alors que l'année 2025 se profile à l'horizon, comme tous les ans, nos prédictions offrent un aperçu des transformations majeures qui redéfiniront le paysage technologique.
Voici un décryptage des principales tendances à surveiller, l'IA, la cybersécurité, mais également le développement durable, sans bien sur oublier le métier de base de NetApp : le stockage des données.

Standardiser pour simplifier

Les environnements informatiques continuent de se complexifier, marqués par une diversité accrue d'applications virtualisées, non virtualisées et conteneurisées. En réponse, les entreprises chercheront à standardiser les couches de service entre ces environnements diversifiés. Cette standardisation sera cruciale pour réduire les coûts, simplifier les opérations et renforcer la sécurité. En adoptant des normes communes, les entreprises pourront non seulement rationaliser leurs opérations, mais aussi accroître leur résilience face aux défis futurs.

L'essor de la cybersécurité as-a-service

La sécurité en tant que service est vouée à connaître une croissance spectaculaire. Les cyberattaques deviennent de plus en plus sophistiquées, et les entreprises se tournent vers des solutions de reprise après sinistre externalisées pour se protéger.
En externalisant ces services, elles peuvent bénéficier d'une expertise spécialisée et de niveaux de service garantis, tout en se conformant aux réglementations de plus en plus strictes et en se préparant aux conflits régionaux qui augmentent les risques de sécurité.

IA : et maintenant, la phase d'adoption de masse

L'euphorie initiale autour de l'intelligence artificielle commence à s'estomper. De nombreux projets d'IA n'ont pas répondu aux attentes, ce qui conduit à une prise de conscience plus réaliste. Les entreprises adoptent désormais une approche plus rigoureuse, définissant des attentes de valeur et des calendriers plus pragmatiques. Cette période de désillusion rappelle les débuts du cloud computing, où les attentes exagérées ont finalement laissé place à une adoption plus mesurée et stratégique.
Pour réaliser les ambitions en matière d'IA, une infrastructure robuste est indispensable. Cependant, de nombreux pays ne disposent pas encore des infrastructures nécessaires, notamment les centres de données et les ressources pour les alimenter et les refroidir. Cette réalité met en lumière les limites actuelles et ajoute une pression supplémentaire sur les gouvernements et les entreprises pour investir massivement dans des infrastructures adéquates.

Gérer le gaspillage de données et rendre l'IT durable

La gestion du gaspillage de données devient une priorité. Avec l'augmentation continue des capacités de stockage et la croyance que plus de données équivaut à une meilleure IA, la quantité de données collectées et créées explose. Cependant, une grande partie de ces données ne sera utilisée qu'une seule fois, soulevant des questions sur le gaspillage de ressources. Les entreprises commencent à élaborer des stratégies pour mieux comprendre et gérer ce gaspillage, optimisant ainsi l'utilisation de leurs ressources de stockage.
La durabilité du cloud devient également un enjeu majeur. La pression pour une plus grande transparence et responsabilité pousse les fournisseurs de cloud public à démontrer leur engagement envers l'environnement. Les régulateurs exigent une divulgation complète des efforts en matière de développement durable, ce qui pourrait inciter certaines entreprises à se tourner vers des fournisseurs de cloud plus respectueux de l'environnement pour atteindre leurs objectifs de durabilité.

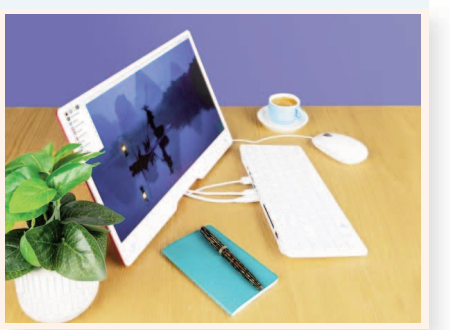
Le quantique, c'est fantastique

En parallèle, l'émergence de l'ordinateur quantique suscite à la fois enthousiasme et inquiétude. Mentionnée par de nombreux décideurs lors du dernier forum de Davos, l'informatique quantique est perçue comme capable de provoquer un « véritable armageddon de la cybersécurité ». En effet, cette technologie promet de démultiplier les capacités des entreprises et des institutions, mais aussi des pirates informatiques. La France s'est idéalement positionnée dans ce domaine, avec un écosystème dynamique de startups autour de ses grands centres de recherche comme le CNRS, ainsi que des grands acteurs internationaux comme Eviden. Cette position stratégique pourrait permettre à la France de jouer un rôle de premier plan dans le développement et la sécurisation des technologies quantiques.
Ces prédictions pour 2025 mettent en lumière des tendances majeures qui transformeront notre paysage technologique et d'une manière plus générale, le marché. De la standardisation des environnements IT à la montée en puissance de la sécurité en tant que service, en passant par une gestion plus rigoureuse des projets d'IA et des initiatives de durabilité, ces évolutions offriront des défis et des opportunités significatives pour toutes les entreprises qui sauront naviguer avec agilité et stratégie dans ce nouvel environnement.

Raspberry annonce son nouvel ordinateur familial à tout petit prix, le Pi 500

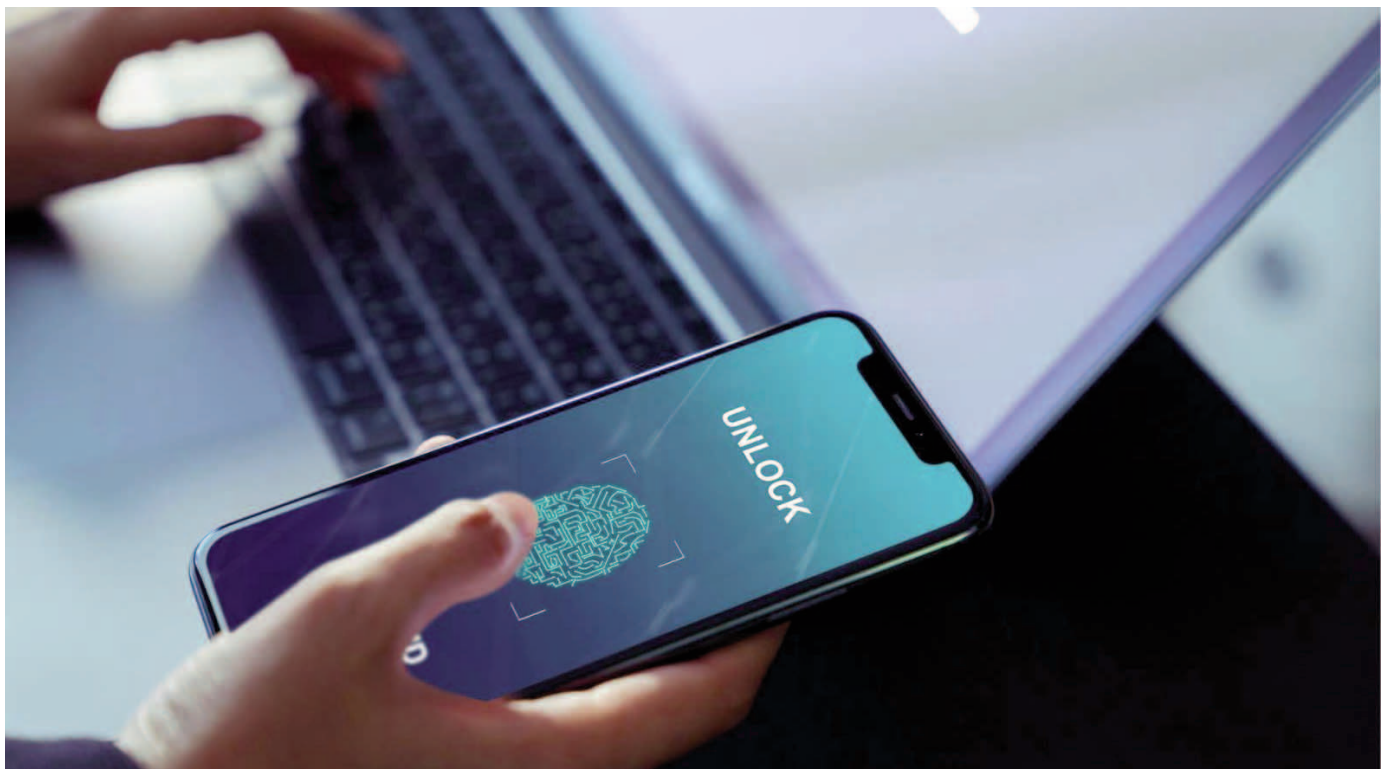
RASPBERRY fait évoluer son petit ordinateur familial Pi 400 avec la technologie de son « Pi 5 ». À moins de 100 euros, le Pi 500 ne va pas manquer de séduire les nostalgiques de la micro des années 80.
Il y a quatre ans, Raspberry faisait un énorme clin d'œil aux années 80 en lançant son premier « vrai » PC familial qui fleurait bon les débuts de la micro avec les Sinclair ZX Spectrum, Commodore C64, Atari 800XL et autres Amstrad CPC. Commercialisé à 75 €, le Pi 400 était un ordinateur complet ultra-compact où toute l'électronique était intégrée au clavier avec un petit côté Oric 1 magnifiquement vintage. L'appareil reprenait l'électronique du fameux Rapsberry Pi4, la référence des « nano-ordinateurs monocarte » pour tous les bidouilleurs de la planète.
Depuis, Raspberry a lancé son « Pi 5 » significativement plus puissant et nombreux étaient les nostalgiques de la micro des années 80 à espérer que Raspberry mettrait à niveau son Pi 400.
Alléluia ! Leurs prières ont été entendues. Raspberry vient d'annoncer le « Pi 500 » digne héritier du « Pi 400 » animé par la même technologie que son « Pi 5 ».
Dit autrement, le Pi 500 reprend le « look & feel » du Pi 400 sans le côté bicolore et affiche des spécifications plus modernes :
* un processeur quadricœur ARM Cortex-A76 cadencé à 2,4 GHz ;
* 8 Go de RAM
* 1 port gigabit Ethernet
* Connexion Wi-Fi ac
* Connexion Bluetooth 5.0
* Stockage microSD 32 Go interne
* 2 ports USB 3.0, 1 port USB 2.0
* 2 sorties microHDMI
* Lecteur microSD
* 1 port d'extension 40 pins.

Un prix mini pour des performances au Max
Les tests de performance révèlent une amélioration significative par rapport au Pi 400, avec un score Geekbench en monocœur passant de 750 à 900 points.
On retiendra également que, comme le Pi 400, le Pi 500 est totalement silencieux puisqu'il se contente d'un simple refroidissement passif.
Il sera commercialisé à 90$.
Pour les mordus de la micro et des consoles des années 80, cet appareil est vraiment une aubaine, puisque sa puissance lui permet sans problème d'émuler n'importe quel micro-ordinateur et n'importe quelle console ou borne d'arcades entre les années 80 et 2000.
Au chapitre des choses un peu étranges, on regrettera quand même de Raspberry ne pousse pas plus son concept « Raspberry Compute Module ». Le « Compute Module » est une version compacte et modulaire du Raspberry Pi 4/5 conçue pour être intégrée dans des systèmes embarqués et des applications industrielles. Il offre la puissance et les fonctionnalités d'un Raspberry Pi standard, mais dans un format réduit, sans les ports et connecteurs habituels, permettant une personnalisation accrue pour des projets spécifiques. En théorie, le Compute Module permet de concevoir des appareils dont le cœur électronique peut aisément évoluer (en changeant le module) sans changer tout le reste.
Dès lors on aurait bien vu un ordinateur « Pi » dont on ne changerait que le Compute Module tout en conservant la coque, le clavier, les ports E/S, etc.
Raspberry explique son choix en rappelant que le concept même des « Pi 400 » et « Pi 500 » est de proposer un ordinateur complet, utilisable par tous, au prix le plus bas possible. L'utilisation d'un Compute Module impose un concept général plus modulaire avec de l'électronique et des composants supplémentaires, et donc au final, de monter les prix.
Pour accompagner son Pi 500, Raspberry lance également un moniteur reprenant le look de l'ordinateur et conçu pour l'accompagner. Cet écran de 15,6 pouces doté d'une dalle IPS Full HD, de haut-parleurs 1,2 W et d'une alimentation USB-C est vendu 100$.
La mauvaise nouvelle maintenant, la machine n'est pour l'instant disponible qu'au Royaume-Uni et aux USA. Pour une version avec un clavier français, il faudra attendre le début de l'année prochaine.



Google disait que c'était « inacceptable »… mais autorise à nouveau le fingerprinting

Le débat sur la protection de la vie privée en ligne s'intensifie alors que Google autorise désormais le fingerprinting. Cette technique de traçage, autrefois critiquée par le géant de la technologie lui-même, permet aux annonceurs de collecter davantage de données sur les utilisateurs. Quels sont les enjeux de ce revirement et pourquoi suscite-t-il autant d'inquiétudes ?



La politique de Google concernant la collecte de données en ligne connaît un tournant significatif. Depuis avril 2025, l'entreprise autorise officiellement le fingerprinting, une méthode de traçage numérique permettant d'identifier les utilisateurs sur internet. Ce changement marque un revirement notable pour Google qui avait pourtant qualifié cette pratique de « contraire au choix des utilisateurs » en 2019. Cette décision soulève des questions fondamentales sur l'équilibre entre rentabilité publicitaire et respect de la vie privée des internautes.

Le fingerprinting numérique, cette technologie controversée

Le fingerprinting consiste à recueillir diverses informations techniques sur l'appareil et le navigateur d'un utilisateur pour créer une « empreinte digitale » unique. Contrairement aux cookies que l'on peut facilement supprimer, cette méthode compile des données comme la taille d'écran, les paramètres de langue, le type de navigateur, le niveau de batterie et même le fuseau horaire.

Martin Thomson, ingénieur chez Mozilla, concurrent direct de Google, explique le problème fondamental : « En autorisant le fingerprinting, Google s'octroie - ainsi qu'à l'industrie publicitaire qu'il domine - la permission d'utiliser une forme de traçage que les utilisateurs peuvent difficilement bloquer ». Cette méthode de collecte se distingue des cookies traditionnels par son caractère quasi invisible pour l'utilisateur moyen.

L'adresse IP, cet identifiant unique de chaque appareil connecté, fait également partie des données nouvellement autorisées pour le ciblage publicitaire. Ces informations, bien que nécessaires au fonctionnement des sites web, deviennent problématiques lorsqu'elles sont exploitées à des fins publicitaires sans consentement explicite des utilisateurs.

La justification économique face aux préoccupations éthiques

Google défend sa nouvelle position en évoquant l'évolution des usages numériques. Selon l'entreprise, la multiplication des appareils connectés comme les téléviseurs intelligents et les consoles rend plus difficile le ciblage publicitaire traditionnel basé sur les cookies. Dans un communiqué adressé à la BBC, Google affirme que « les technologies améliorant la confidentialité offrent de nouvelles façons pour nos partenaires de réussir sur les plateformes émergentes... sans compromettre la vie privée des utilisateurs ».

Cette justification ne convainc pas Lena Cohen, spécialiste technologique à l'Electronic Frontier Foundation, qui dénonce « la priorisation continue des profits au détriment de la vie privée » par Google. Elle souligne également que « les mêmes techniques de traçage que Google juge essentielles pour la publicité en ligne exposent également les informations sensibles des individus aux courtiers en données, aux entreprises de surveillance et aux forces de l'ordre ».

Pete Wallace, expert de la société de technologie publicitaire GumGum, considère que le fingerprinting se situe dans « une zone grise » de la protection des données. Il observe un changement d'orientation dans l'industrie, passant d'une « approche centrée sur le consommateur à une approche centrée sur l'entreprise » concernant l'utilisation des données personnelles.

Les régulateurs s'inquiètent des implications sur la protection des données

L'autorité britannique de protection des données, l'Information Commissioner's Office (ICO), a exprimé de sérieuses préoccupations concernant cette évolution. Dans un article publié en décembre, Stephen Almond, directeur exécutif des risques réglementaires de l'ICO, a qualifié ce changement d'« irresponsable », ajoutant que le fingerprinting « n'est pas un moyen équitable de suivre les utilisateurs en ligne car il réduit probablement le choix et le contrôle des personnes sur la manière dont leurs informations sont collectées ».

L'organisme de régulation britannique avertit que les entreprises optant pour cette technologie devront attester leur conformité avec les lois sur la protection des données au Royaume-Uni. Selon l'ICO, « compte tenu de notre compréhension de la façon dont les techniques de fingerprinting sont actuellement utilisées pour la publicité, c'est une barre à franchir hautement placée ».

Google affirme poursuivre le dialogue avec l'ICO et souligne que « les signaux de données comme les adresses IP sont déjà couramment utilisés par d'autres acteurs de l'industrie, et Google les utilise de manière responsable pour lutter contre la fraude depuis des années. L'entreprise maintient qu'elle continue « de donner aux utilisateurs le choix de recevoir ou non des publicités personnalisées ».

L'avenir de la publicité numérique à l'épreuve de l'éthique

Ce débat met en lumière la tension permanente entre le modèle économique dominant d'internet, basé sur la publicité ciblée et les attentes croissantes des utilisateurs en matière de protection de la vie privée. Si la publicité permet à de nombreux sites web de rester gratuits, elle impose souvent aux utilisateurs de sacrifier leurs données personnelles en échange de cet accès.

Des alternatives comme la publicité contextuelle, qui cible les annonces en fonction du contenu consulté plutôt que du profil de l'utilisateur, gagnent en popularité. Cette approche, défendue par des entreprises comme GumGum, représente potentiellement un compromis entre efficacité publicitaire et respect de la vie privée.

L'équilibre entre innovation technologique, viabilité économique et droits fondamentaux des utilisateurs reste le défi central que l'industrie numérique devra résoudre dans les années à venir.

De nouvelles restrictions aux exports de puces vers la Chine affectent Nvidia



LE GÉANT américain des puces Nvidia a annoncé mardi que les nouvelles restrictions à l'export de semi-conducteurs vers la Chine vont lui coûter 5,5 milliards de dollars de charge exceptionnelle au premier trimestre de son exercice fiscal.

Le gouvernement de Donald Trump a fait savoir la semaine dernière au groupe californien qu'il devrait désormais obtenir une licence pour exporter certaines puces d'intelligence artificielle (IA) vers la Chine et d'autres pays, d'après un document déposé par l'entreprise auprès de la SEC, le gendarme boursier américain.

Le cours de l'action Nvidia chutait de plus de 5% lors des échanges après la clôture de la Bourse de New York.

Sous Joe Biden et à présent sous Donald Trump, les Etats-Unis ont interdit ou restreint les exportations des processeurs les plus sophistiqués vers la Chine, notamment ceux qui permettent de développer des technologies d'IA de pointe et des superordinateurs. Washington essaie ainsi de conserver son avance dans ce secteur, et d'empêcher Pékin de développer certaines applications militaires.

La licence d'exportation désormais exigée par l'administration américaine concerne les puces H20, conçues spécialement par Nvidia pour être vendues en Chine en respectant les restrictions.

Les H20 sont comparables aux puces IA H100 et H200 utilisées aux Etats-Unis, mais moins performantes et moins rapides.

"Stocks"

"Les résultats du premier trimestre devraient inclure jusqu'à environ 5,5 milliards de dollars de charges associées aux produits H20 (à cause des coûts) des stocks, des engagements d'achat et des réserves liées", a détaillé Nvidia dans le document à la SEC.

Le premier trimestre de son exercice annuel décalé correspond à la période de février à avril 2025.

Le succès phénoménal de ChatGPT et la course à l'intelligence artificielle (IA) générative ont propulsé Nvidia au top 3 des capitalisations boursières, car ses puces sont les plus recherchées du marché.

Son chiffre d'affaires annuel a dépassé le seuil symbolique des 100 milliards de dollars. Mais le lancement fin janvier de DeepSeek, interface d'IA générative de la start-up chinoise du même nom, a provoqué un séisme à Wall Street et accentué les inquiétudes des autorités au sujet de la Chine. DeepSeek a en effet été développée sans le H100, microprocesseur vedette de Nvidia, et uniquement avec un nombre réduit de puces moins performantes.

Concurrence chinoise

Lors de la conférence sur les résultats trimestriels de son entreprise en février, le patron Jensen Huang a souligné que les recettes réalisées en Chine avaient diminué de moitié par rapport à leur niveau avant les contrôles à l'exportation.

Il avertit régulièrement que la concurrence chinoise progresse rapidement.

Lundi, Nvidia a annoncé qu'elle allait fabriquer des puces pour les superordinateurs d'IA entièrement aux États-Unis pour la première fois, alors que Donald Trump tente d'obliger les entreprises américaines à relocaliser leur production.

La société dépend de ses sous-traitants pour la production des semi-conducteurs, et donc d'usines en Asie, notamment à Taïwan et en Chine.

Elle a promis que les fabricants taïwanais TSMC, Foxconn et Wistron vont accélérer la production aux Etats-Unis et construire de nouvelles usines spécialisées dans l'année à venir.

A l'intérieur d'un igloo il ne fait pas froid et la température peut atteindre 15 °C !



HABITUELLEMENT, quand on pense à un igloo, on imagine un petit dôme avec des conditions de vie pénibles puisque il est construit en blocs de neige. Mais, c'est étonnamment le contraire, les igloos sont très accueillants et tout ça grâce à la science.

En effet, la neige est combinée avec de la glace pour construire les murs du dôme, cela crée un environnement peu accueillant.

Avec la chaleur du corps de l'occupant et peut-être l'utilisation de lampes à pétrole ou de bougies, les murs de l'igloo commencent à fondre, mais dès que cela arrive, les températures extérieures les gèlent de nouveau. Plusieurs jours de ce processus de fusion et de regel créent un excellent isolant ce qui donne à l'igloo un environnement agréable et accueillant avec une température qui peut aller jusqu'à 15°C

Il y a un creux dans la main appelé tabatière anatomique !



LES TERMES anatomiques ont tendance à être longs, difficiles à prononcer et faciles à oublier. Toutefois, certains termes sont raisonnables comme par exemple une boîte anatomique de tabac à priser.

La tabatière anatomique est formée par deux tendons, elle se situe à la face dorsale du poignet en haut de la colonne du pouce.

On déposait le tabac à priser dans cette cavité pour l'inhaler d'où son appellation.

J Indépendant LE SAVIEZ VOUS



"Oserez-vous essayer notre toboggan de 12 mètres et son looping?": une attraction aquatique extrême construite dans un jardin

Tout a commencé avec un toboggan de fortune installé sur le toit de sa maison, mais le "Backyardjam" – dans le jardin de Sebastian Roemendael, 33 ans, à Anvers – n'a cessé de devenir plus impressionnant. Cette année, lui et ses amis ont construit un toboggan aquatique de douze mètres de haut comprenant un looping. "Du jamais vu en Belgique ou aux Pays-Bas." Dimanche, amis et voisins ont pu tester l'attraction. Pour savoir qui allait inaugurer le toboggan, ils ont joué à "pierre, feuille, ciseaux". "Mais pas parce que personne ne voulait le faire. Au contraire."

Chaque année, Sebastian Roemendael et ses amis inventent quelque chose de fou. Pour son anniversaire, ils n'ont pas organisé une fête traditionnelle, mais ont construit une véritable attraction. "Il y a quatre ans, je venais d'acheter une maison avec un grand toit et un jardin. J'avais dit que j'y construirais un toboggan un jour. Mes amis m'ont invité pour un week-end. À mon retour, le toboggan était là. Les images ont fait le buzz. Depuis, on construit quelque chose de plus fou chaque année."

UNE "PREMIÈRE BELGE"

Avec l'édition 33.0, baptisée en hommage au nouvel âge de Sebastian, ils ont frappé encore plus fort. "Cette année, nous voulions un looping. Pas juste un virage ou un saut. Non, vraiment se retrouver la tête à l'envers.

Nous n'avons rien trouvé de similaire en ligne en Belgique ou aux Pays-Bas. Alors oui, c'est une 'première belge'." L'installation a pris des semaines.

La semaine dernière, le groupe d'amis s'y est même consacré à plein temps. "Tout le monde a maintenant un travail, des enfants et des responsabilités. Et pourtant, chacun y consacre du temps. C'est là toute la beauté de ce projet."

La construction est impressionnante.

"La structure entière mesure seize mètres de haut. Dans la boucle, on est suspendu à près de cinq mètres du sol." Vous n'aimez pas avoir la tête à l'envers? Optez pour le toboggan alternatif, sans looping.

Tout a été réfléchi: la pente, le coefficient de glissement, le vent, l'eau et le savon… et un système d'eau circulaire. "L'eau est pompée, descend le long du toboggan et est récupérée. Il suffit de le remplir une fois et on peut s'amuser toute la journée."

"Nous souhaitons partager la poussée d'adrénaline que nous ressentons chaque jour avec des personnes qui ne sont pas susceptibles de la rechercher d'elles-mêmes."

SEBASTIAN ROEMENDAEL

Le groupe d'amis à l'origine de cette attraction insolite se nomme "Forever Whatever" et est composé de bricoleurs passionnés de sports extrêmes. "Nous sommes ingénieurs, charpentiers, couvreurs et pratiquons le BMX, le snowboard, le wakeboard…", explique Sebastian. "Nous voulons partager cette poussée d'adrénaline que nous ressentons au quotidien avec des personnes qui ne la recherchent pas forcément."

C'est pourquoi le toboggan a été conçu pour être accessible. "Il n'est pas nécessaire de savoir faire quoi que ce soit. Tout le monde peut emprunter le looping. Mais oseront-ils vraiment? C'est une autre question", dit-il en riant.

"On est là-haut, les pieds à douze mètres de hauteur. Je ne pense pas que quiconque dise: 'Zéro stress'. Mais cette tension permet de rester alerte."

Même les ados manifestent contre la politique migratoire de Trump… sur Roblox

PROTESTATIONS • Le jeu vidéo pour enfants est devenu le théâtre de manifestations en ligne contre l'agence américaine de l'immigration

AVEC plus de 88 millions d'utilisateurs dans le monde, Roblox s'est transformé en un véritable forum de protestation virtuelle. Depuis quelques jours, ce jeu vidéo pour enfants est devenu le théâtre de manifestations contre l'agence américaine de l'immigration, à l'image des nombreuses protestations qui ont éclaté un peu partout dans le pays contre la politique très répressive de Donald Trump visant les immigrés.

C'est principalement sur le forum Brookhaven, comptant habituellement près de 600.000 joueurs simultanés, que ces manifestations ont pris de l'ampleur. Tout a commencé avec des raids migratoires virtuels lancés par des joueurs incarnant des agents de l'ICE, la police de l'immigration. Une chasse aux migrants inspirée de scènes réelles, qui a rapidement suscité des appels à la protestation en ligne de nombreux jeunes internautes.

« Un moyen de s'exprimer » pour les jeunes

Drapeaux mexicains, pancartes « Stop separating families », affrontements et incendies… Certaines vidéos montrent ainsi des barrages dans le jeu où se groupent manifestants et forces de l'ordre. On y voit notamment des joueurs brandir des pancartes « On déteste l'ICE ». En face d'eux, d'autres joueurs incarnent les agents américains et procèdent à des arrestations.

Ce sont majoritairement des mineurs qui n'ont pas eu l'autorisation de descendre dans la rue, mais qui trouvent dans Roblox un moyen de s'exprimer. « Beaucoup de jeunes gens veulent vraiment manifester et exprimer leurs convictions mais ne peuvent pas, alors c'est la seule chose vers laquelle on peut se tourner », a expliqué à Teen Vogue Simon Gutierrez, l'un des organisateurs d'une manif Roblox contre ICE.

Comme dans le monde réel

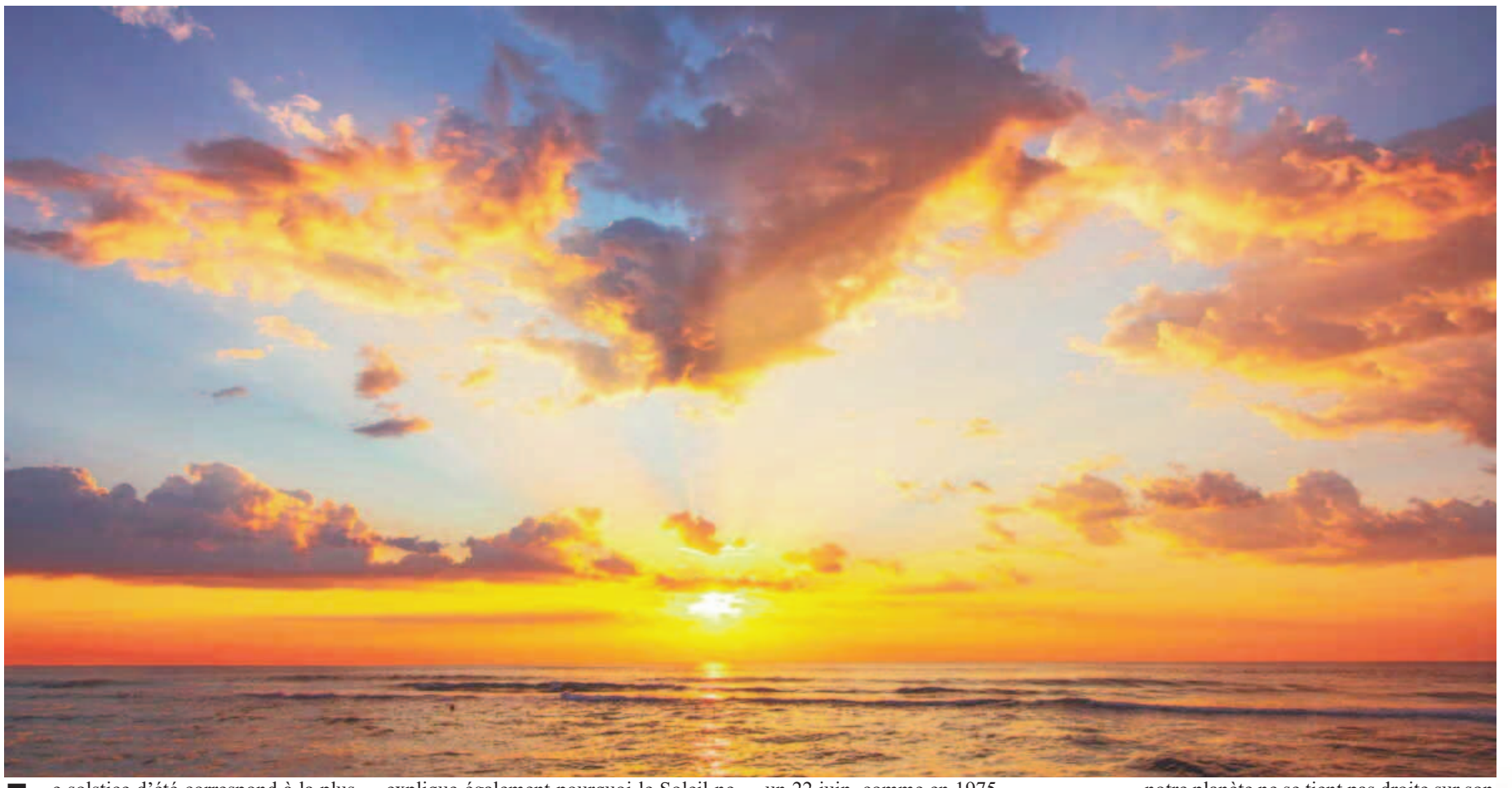


Sur TikTok, des parents ont fièrement filmé leurs enfants en train de manifester en ligne. Nediahn Santos, une mère d'origine portoricaine, a même rejoint son fils de 8 ans dans ces manifs virtuelles. « Si c'est là qu'il s'est senti capable de s'exprimer, alors c'est là que je serais présente aussi », a-t-elle expliqué à Rolling Stones.

Ce n'est pas la première fois que des utilisateurs de Roblox reproduisent en ligne des scènes de la vie réelle. Certains joueurs ont déjà recréé des tueries de masse, comme la fusillade du lycée de Colombine.

Solstice d'été: ce que l'inclinaison de la Terre change dans nos journées

À la différence du solstice d'hiver, jour le plus court de l'année, le solstice d'été est le jour le plus long de l'année dans l'hémisphère nord. Il marque l'entrée officielle dans la saison estivale et revêt une importance symbolique particulièrement forte dans certaines civilisations.



Le solstice d'été correspond à la plus longue journée en France comme dans tout l'hémisphère nord. La raison ? L'inclinaison de la Terre, dont l'axe de rotation est penché à environ 23°. En conséquence, l'exposition au Soleil du globe n'est pas la même partout tout au long de l'année. Le soleil reste plus ou moins longtemps visible dans le ciel selon la position de la Terre sur son orbite. C'est pourquoi les jours sont plus longs en été et plus courts en hiver.

Qu'est-ce que le solstice d'été ?

Le solstice d'été correspond au moment où la Terre atteint un point sur son orbite où le nord de son axe de rotation est le plus orienté vers le Soleil. Cette différence culmine respectivement avec le solstice d'été et le solstice d'hiver. Plus on se rend vers l'équateur, moins cet écart dans la longueur des jours est sensible. Cela explique également pourquoi le Soleil ne se couche jamais vraiment en Arctique et pourquoi il fait quasiment toujours nuit en Antarctique. Les répercussions de l'inclinaison de la Terre sur la vie terrestre sont ainsi majeures sur toute sa surface.

Quelle est la journée la plus longue de l'été ?

La journée la plus longue de l'été est aussi la plus longue de l'année. En effet, l'été est déjà la saison où l'hémisphère nord (mais aussi l'hémisphère sud au cours des mois opposés) est au plus près du Soleil en raison de l'inclinaison de la Terre. Par conséquent, la journée la plus longue de l'année ne peut avoir lieu qu'en été. La date précise de cette journée est cependant variable. Certaines années, elle tombe le 21 juin, mais aussi parfois la veille, le 20 juin. Il arrive plus rarement que la journée la plus longue de l'été soit un 22 juin, comme en 1975.

Cette variabilité s'explique par le découpage temporel du calendrier grégorien qui rythme notre année. En effet, il a fixé la durée d'un an à 365 jours et compense son inexactitude par l'introduction d'une journée supplémentaire tous les 4 ans, lors d'années dites bissextiles.

C'est pourquoi la journée la plus longue de l'été ne revient pas à date fixe sur le calendrier, même si elle l'est bien en temps universel. Pour éviter toute complication, la date du 21 juin a tout de même été conservée pour décréter officiellement le début de l'été.

Pourquoi le 21 juin est-il le jour le plus long ?

Si le 21 juin est le jour le plus long de l'année dans l'hémisphère nord (et le plus court dans l'hémisphère sud), c'est en raison de l'inclinaison de la Terre. En effet, notre planète ne se tient pas droite sur son orbite autour du Soleil, mais présente un angle de plus de 23° par rapport à son axe de rotation. Toute la surface de la Terre n'est donc pas exposée de la même manière au soleil, entre hémisphère nord et hémisphère sud, mais aussi en fonction des moments de l'année.

Ainsi, le 21 juin est le jour le plus long, car l'hémisphère nord est au plus près du soleil. Par conséquent, ce dernier apparaît plus haut dans le ciel et met plus de temps à passer sous la ligne d'horizon.

À noter que le 21 juin est le jour le plus long de l'année la plupart du temps, mais il arrive que ce soit le 20 juin voire le 22 juin. L'origine de cette variation se trouve dans le concept d'année bissextile lié au calendrier grégorien, puisque ses 365 jours sont un peu courts pour épouser le temps précisément mis par la Terre pour faire un tour complet autour du Soleil.

Ce lac pyrénéen était vierge de poissons... Jusqu'à une surprenante preuve de leur présence dès le VIIe siècle

LES WISIGOTHS pêchaient déjà dans les Pyrénées, selon une étude du 8 avril révélant que l'introduction humaine de poissons dans les lacs de haute montagne a commencé dès le VIIe siècle.

Ces lacs sont "naturellement dépourvus de poissons" car "ils se sont formés par l'érosion glaciaire, et la plupart étaient isolés des colonisations de poissons par des cascades", rappelle Jordi Catalan, écologue au Centre de recherche écologique et d'applications forestières (CREAF) de l'Université de Barcelone.

Leur présence est donc due à l'Homme et "connaître la période et les lieux de ces introductions" présente à la fois un intérêt historique et pour la conservation de la nature, "afin d'évaluer leur influence potentielle sur la répartition d'autres organismes" comme les amphibiens et certains grands insectes, explique à l'AFP le chercheur, co-auteur de l'étude publiée dans Nature Communications.

Lui et ses collègues se sont intéressés au cas du lac Redon, situé dans les Pyrénées centrales espagnoles, à 2240 mètres d'altitude. Difficile d'accès, l'étendue d'eau de 24 hectares est isolée du réseau fluvial par une cascade abrupte de 100 mètres de haut. C'est pourtant un paradis pour les pêcheurs, avec une population actuelle de 60000 truites brunes.

L'introduction des poissons dans les lacs de montagne remonte aux XIVe et XVe siècles

En Europe, les premiers documents historiques témoignant de l'empoissonnement des lacs de montagne datent des XIVe et XVe siècles. La plupart de ces écrits sont liés aux droits d'utiliser certains lacs pour la pêche et le commerce, "montrant une utilisation socio-économique avancée de ces terres de haute montagne", souligne l'étude. Or, des preuves archéologiques montrent que les alentours du lac Redon étaient utilisés pour l'exploitation minière et l'agriculture depuis la fin de l'époque romaine. Et les Pyrénées centrales ont connu une période de "splendeur économique et culturelle" aux XIIe et XIIIe siècles, comme en "témoigne le développement de l'art roman dans les villes des vallées", note l'étude. Avec une utilisation des terres dans la région qui a atteint une "intensité exceptionnelle par rapport à toute autre période après le Moyen-Âge". "Par conséquent, on pourrait s'attendre à ce que l'introduction des poissons dans le lac (Redon) ait eu lieu à tout moment" dans cet intervalle, avance l'étude.

Les parasites de poissons, la piste d'une réponse?

Mais à l'époque, la culture de l'écriture et de la préservation des documents ne s'était pas répandue en Europe. Et il n'existe pas de vestiges archéologiques permettant de dater l'empoissonnement du lac Redon. Pour résoudre l'énigme, les chercheurs ont eu recours à la paléolimnologie, une discipline qui étudie les lacs anciens en analysant les sédiments accumulés au fond de ces plans d'eau.

Ils ont analysé une carotte de sédiments de 30 centimètres de long, couvrant une période de 3200 ans. Mais aucun ADN de poisson n'y avait été préservé. Les scientifiques sont donc partis en quête de traces d'organismes plus petits et potentiellement plus abondants dans l'échantillon pouvant attester de la présence de poissons : leurs parasites.

En particulier, Ichtyobodo, un microorganisme vivant sur la peau et les branchies des poissons. Ils ont détecté des traces d'ADN ancien de ces organismes dès le VIIe siècle, puis régulièrement à partir du IXe siècle, ce qui coïncide avec l'utilisation extensive des montagnes environnantes pour le pâturage de moutons à l'époque romaine tardive et wisigothique.



www.jeune-independant.net
Fondé le 28 mars 1990
QUOTIDIEN NATIONAL D'INFORMATION

Maison de la Presse
Tahar-Djaout
1, rue Bachir-Attar,
Place du 1er-Mai
16016 Alger

Tél. :
(020) 06.44.02
(070 25.19.19
Fax : (020) 06.38.26

Edité par la SARL Groupe Presse et Communication au capital de 9 764 000 DA

Gérant
ALI MECHERI
Directeur de la publication
BOUDJEDRI TAHAR
(KAMEL MANSARI)

IMPRESSION
SIMPRAL

PUBLICITÉ
Régie pub JI
Tél. : (021) 66.26.13
Fax : (021) 66.06.10
jeuneindependant@yahoo.fr
CONTACTEZ AUSSI
ANEP
« POUR VOTRE PUBLICITE S'ADRESSER A : L'Entreprise Nationale de communication, d'Edition et de Publicité » Agence ANEP 01, Avenue Pasteur Alger.

Téléphone : (020) 05.20.91
(020) 05.10.42
Fax: (020) 05.11.48
(020) 05.13.45
(020) 05.13.77
E-mail: agence.regie@anep.com.dz
programmation.regie@anep.com.dz
agence.oran@anep.com.dz
agence.annaba@anep.com.dz
agence.ouargla@anep.com.dz
agence.constantine@anep.com.dz

BUREAUX RÉGIONAUX

• Annaba
3, rue Ibn Khaldoun, Annaba
Mob. :
(0662) 18.41.81
Fax :
(038) 80.20.36

• Tizi Ouzou
6, rue Capitaine Si Abdallah
15 000
Tizi Ouzou
Tél. :
(026) 22.95.62
Fax : (026) 22.95.62

• Constantine
Maison de la persse Ahmed Taâkoucht,
Constantine
Tél-Fax :
(031) 66.32.64

• Bejaïa
Bejaïa : Centre Commercial SABRACHOU, Quartier Sghir
Bureau N°10
N° Tél :
034-12-66-21
Email : ljibejaia@yahoo.fr

• TipasaB.P. 66-A
42 000 Tipasa
Tél. :
(024) 43.60.26

© 1990-2025

Jeune-Indépendant. Tous droits réservés. Reproduction partielle ou totale, par quelque procédé que ce soit, interdite sans autorisation expresse de la Direction.
Les documents remis, envoyés ou électroniquement transmis au journal ne sont pas retournés et ne peuvent faire l'objet d'aucune réclamation, sauf accord écrit préalable.

Streptocoque A : symptômes, infection, comment on l'attrape ?

Les streptocoques A et B sont des bactéries responsables de nombreuses infections dont certaines sont très graves. Plusieurs cas d'infections invasives à Streptocoque A sont signalés début décembre dont 3 décès. Comment peut-on les attraper ? Quels symptômes ? Traitements ?



Plusieurs cas pédiatriques d'infections invasives à Streptocoque du groupe A principalement survenus chez des enfants de moins de 10 ans sont signalés dans plusieurs régions en France, début décembre, rapporte Santé Publique France (Occitanie, Auvergne-Rhône-Alpes, Nouvelle-Aquitaine). Ce streptocoque est une bactérie qui peut entraîner des infections bénignes comme l'angine ou la scarlatine et plus gravement des infections dites "invasives" avec un risque de décès. Le 6 décembre, la Direction générale de la Santé (DGS) rapporte le décès de deux enfants et d'un adulte suite à une infection invasive à streptocoque du groupe A. Des enfants ont par ailleurs été hospitalisés en réanimation.
Ces cas n'auraient pas de lien entre eux selon la DGS et "ces signalements ne sont probablement pas dû à l'émergence d'une souche plus virulente mais plutôt à une augmentation inhabituelle du nombre de cas, en lien avec des souches différentes". Les médecins ont reçu la consigne de procéder à un Test Rapide d'Orientation Diagnostique (TROD) Streptocoque A systématique devant une angine et à un prélèvement de gorge devant un tableau clinique de scarlatine, en cas de TROD négatif. Le Royaume-Uni a également signalé une recrudescence de cas d'infections invasives à streptocoque du groupe A ces derniers jours avec la survenue d'au moins 6 décès chez des enfants.

Définition : qu'est-ce qu'une infection à streptocoque ?
"Une infection à streptocoque est une agression microbienne car le streptocoque est une bactérie (être vivant unicellulaire rudimentaire qui a un métabolisme). Une infection se caractérise par une agression d'un ou plusieurs tissus avec généralement destruction partielle des tissus infectés" informe le Dr Stéphane Gayet, Médecin infectiologue et hygiéniste aux Hôpitaux universitaires de Strasbourg. "Ce processus infectieux a deux grandes composantes : les bactéries pathogènes se divisent vite et forment une masse critique envahissante (virulence) et en plus elles produisent des toxines qui sont très dangereuses" précise-t-il. Il existe de nombreuses bactéries du genre Streptococcus. Les infections à streptocoque A (Streptococcus pyogenes) et B (Streptococcus agalactiae) sont moins fréquentes maintenant du fait de la consommation importante d'antibiotiques ; or, ces streptocoques sont restés sensibles aux antibiotiques, ce qui fait que moins de gens en sont porteurs.

Qu'est-qu'une infection invasive à streptocoque A ?
Le streptocoque du groupe A peut être responsable d'infections invasives graves comme observées en France et au Royaume-Uni fin 2022. Dans ce cas, il peut occasionner des infections cutanées nécrosantes, des infections puerpérales, des pneumopathies et pleuropneumopathies et des méningites, indique Santé Publique France. Ces infections peuvent être associées à un syndrome de choc toxique streptococcique (SCTS). La surveillance des infections invasives, dont celles liées au Streptocoque du groupe A (Streptococcus pyogenes) menée par Santé publique France repose sur le réseau EPIBAC.
Les données d'EPIBAC montrent que les infections invasives à SGA (streptocoque du groupe A) étaient en constante augmentation entre 2003 et 2019. Sur cette période, elles concernaient chaque année environ 1 500 à 2 500 personnes dont près de 10% d'enfants de moins de 10 ans. En 2020 l'incidence de ces infections était en diminution et cette tendance s'est poursuivie en 2021. "Cette baisse était probablement liée à la mise en place inédite sur tout le territoire de mesures barrières individuelles et collectives dans le cadre de la gestion de la pandémie de COVID-19" estime EPIBAC.

Qu'est-ce que le streptocoque A ?
Les streptocoques A et B sont assez proches. Ils appartiennent au même groupe de streptocoques. "Ce sont des souches virulentes et toxinogènes, surtout le streptocoque A" indique le Dr Stéphane Gayet.
Le streptocoque bêta- hémolytique du groupe A ou Streptococcus pyogenes est spécifique à l'espèce humaine. "Son habitat est l'arrière-gorge, donc le pharynx, et il a un pouvoir pathogène riche" informe l'infectiologue. Il est le plus souvent responsable d'infections non invasives bénignes, telles que l'angine, l'impétigo et la scarlatine. Plus rarement, il est responsable d'infections invasives graves.

Angine à streptocoque A : symptômes, c'est quoi ?
L'angine à streptocoque A dite "streptococcique" est une angine bactérienne qui peut toucher l'enfant et l'adulte. Habituellement soignée par antibiotiques, elle peut se compliquer quand le streptocoque se déplace ailleurs que dans la gorge. Des cas inquiétants dont 3 décès sont rapportés en France en décembre.

Qu'est-ce que le streptocoque B ?
Le streptocoque B (Streptococcus agalactiae) n'est pas spécifique à l'espèce humaine même si c'est une bactérie principalement humaine. On le retrouve chez certains animaux mais l'échange avec l'animal n'est pas très fréquent.
Il peut devenir dangereux en cas de grossesse où il peut être transmis au nouveau-né au moment de l'accouchement et provoquer des infections graves comme une méningite ou une pneumopathie. C'est pourquoi un dépistage systématique en fin de grossesse est réalisé par prélèvement vaginal. En cas de positivité, un antibiotique est donné par voie veineuse à la mère de manière préventive dès le début du travail et jusqu'à la naissance.

Transmission : comment attrape-t-on un streptocoque ?
Les streptocoques A et B ne sont pas des bactéries commensales (qui appartiennent de façon physiologique au microbiote). Il n'est pas "normal" d'avoir des streptocoques dans notre organisme mais des gens en sont porteurs sains : ils les hébergent, les tolèrent et ne le savent pas car ils ne développent pas de maladie mais ils sont contagieux. Ils peuvent transmettre un streptocoque. "Par exemple, une personne porteuse qui a mis les mains à la bouche peut transmettre un streptocoque A ou B en serrant la main d'une autre personne. Tout ce qui va à la bouche est le principal mode d'entrée des streptocoques A et B".
Quelle est la période de contagiosité d'une personne contaminée ?
"La contagiosité (temps durant lequel une personne reste contagieuse) devient quasiment nulle après 48h de traitement antibiotique" informe le Dr Gayet. Fièvre très élevée, frissons, douleurs, altération de l'état général sont des signes d'alerte.

Quels sont les symptômes d'une infection à streptocoque ?
Les symptômes dépendent de la localisation. "Le streptocoque A en particulier donne des signes très marqués. Les symptômes (ce que l'on ressent) et signes (ce que l'on constate) sont très bruyants : fièvre très élevée (39-40•C), frissons, douleurs, altération de l'état général..." informe le Dr Stéphane Gayet. "L'érysipèle (infections cutanées) se signale par une rougeur étendue sur un membre ou sur le visage, une fièvre très élevée, des frissons" indique-t-il.

Quelles maladies entraîne un streptocoque ?
► Le streptocoque A est à l'origine d'angines rouges (érythémateuses) ou rouges à points blancs (érythémato-pultacées), de scarlatine, forme d'angine plus grave.
Il entraîne aussi des infections cutanées : l'érysipèle, infection grave qui nécessite souvent une hospitalisation, et qui se voit plutôt chez des personnes présentant une surcharge pondérale ou des troubles de la circulation lymphatique et veineuse ; l'impétigo, surtout dans les pays tropicaux. Lors d'infection invasive, plus grave, le streptocoque A est aussi à l'origine de septicémies souvent mortelles, notamment de septicémies après l'accouchement (la fièvre puerpérale), de dermo-épidermite nécrosante (fasciite nécrosante, cellulite nécrosante) qui arrive surtout à l'hôpital après une opération chirurgicale. Il y a également des pneumonies à streptocoque A.
► "Le streptocoque B a un pouvoir pathogène un peu moins intense. Il est surtout redoutable chez le nouveau-né" enseigne l'infectiologue. "Les nouveaunés peuvent faire une septicémie après la naissance du fait de la contamination par voie basse lorsqu'une femme est porteuse du streptocoque B dans le vagin, explique-t-il. C'est pourquoi un prélèvement vaginal et du rectum est réalisé en fin de grossesse, à la 35ème semaine. Si c'est positif, le vagin est décolonisé de façon temporaire avec un traitement antibiotique avant le travail " précise le spécialiste. Le streptocoque B donne également des angines et des septicémies chez l'adulte.

Diagnostic : quels examens et tests faire pour savoir si on est contaminé ?
"Le diagnostic est surtout clinique. Un médecin qui a de l'expérience repère vite une infection à streptocoque qui présente des signes cliniques typiques (fièvre élevée, altération de l'état général, localisations habituelles...)" informe le spécialiste.
Il existe un test de diagnostic rapide pour l'angine à streptocoque (test biologique) et des hémocultures peuvent être effectuées. Une infection à streptocoque A occasionne en effet souvent un passage important de la bactérie dans le sang. Des prélèvements de sang (hémocultures) sont mis en culture dans des flacons afin d'identifier la bactérie. Des prélèvements locaux (écouvillonnage et mise en culture) peuvent également être faits, par exemple en cas d'érysipèle. Des examens de sang habituels (NFS) peuvent détecter une infection (augmentation de la CRP, hyperleucocytose). En décembre 2022, suite à une hausse de cas d'infections invasives à streptocoques A, la DGS demande aux médecins de procéder à un Test Rapide d'Orientation Diagnostique (TROD) Streptocoque A devant une angine et à un prélèvement de gorge devant un tableau clinique de scarlatine, en cas de TROD négatif. "Un TROD négatif ne suffit pas à exclure une infection à streptocoque A" précise la DGS. Elles peuvent évoluer vers des formes plus sévères et parfois réanimatoires constituant le syndrome du choc toxique.

Quels sont les traitements d'une infection à streptocoque ?
Les infections à streptocoques A et B sont traitées avec des antibiotiques. "Le meilleur antibiotique est la pénicilline, surtout l'amoxicilline (CLAMOXYL)" informe le Dr Stéphane Gayet. La durée du traitement est fonction de la gravité de la maladie, de 4 jours à trois semaines.

Comment se protéger d'une infection à streptocoque ?
Pour limiter les risques de transmission, il est conseillé d'adopter les mêmes gestes barrières utilisés contre les virus de l'hiver : Lavage des mains,
Port du masque pour les personnes avec infections respiratoires,
Eternuer ou tousser dans le pli du coude





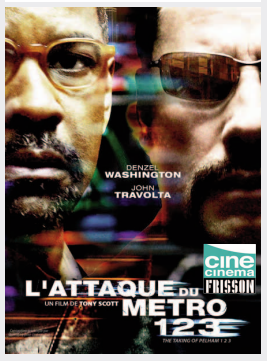








JEUNE INDEPENDANT









télévision

PROGRAMME DU JOUR

21h00 Série humoristique - France 2024 — TF1
Le remplaçant

14h00 Série dramatique Australie - 2024 — France 2
Enquêtes au paradis

21h00 Magazine d'information - 2025 — M6
Appel à témoins

21h05 Série policière - France 2023 — CANAL+
Plaine orientale

20h50 Film d'action — W9
Etats-Unis - 2010
Night and Day

20h55 Thriller — CINE + FRISSON
Etats-Unis - 2019
L'attaque du métro 123

21h05 Série humoristique — 6ter
France
Kaamelott

21h00 Drame - Etats-Unis 2019 — CINE + PREMIER
Le cas Richard Jewell

21h10 Rugby : Top 14 — CANAL+ SPORT
Toulouse / Bayonne

21h00 Drame France - 2024 — CINE CINEMA
L'Histoire de Souleymane

20h50 Comédie — CANAL+ family
Grande-Bretagne - 2018
Johnny English contre-attaque

21h15 Film d'action — TMC
Etats-Unis - 2024
The Beekeeper

21h00 la chaine CANAL+ SERIES



Série humoristique (France - 2024)
Saison 1 - Épisode 1/2/3

Terminal

Jack revient de deux semaines de vacances à Bogota. Au moment de passer la douane, Cathy qui possède un odorat hors du commun, le suspecte de transporter de la drogue dans ses bagages. Elle se voit contraint de faire appel à Max, le douanier le plus efficace de l'aéroport. Ce dernier a la réputation de manier avec trop de véhémence le taser. De son côté, Armelle tente de cacher à Nikki une faute grave envers un passager.

23h15

Série historique (Grande-Bretagne - 2024)
Saison 1 - Épisode 12

Mary & George

Mary tente d'arranger un mariage entre John et la fille de Sir Edward Cook. Par ailleurs, elle élabore un stratagème avec la complicité de Sir David pour évincer Robert Carr de Somerset, le favori du roi. Elle parvient à être reçue en audience par la reine Anne désireuse d'éclipser Somerset qui devient trop influent auprès de son époux à son goût. Mary parvient ainsi à faire subtilement entrer George à la cour.

| HORAIRES DES PRIÈRES | ANNABA | | | | | CONSTANTINE | | | | | ALGER | | | | | OUARGLA | | | | | CHLEF | | | | | MOSTAGANEM | | | | | ORAN | | | | |
|---|
| | Fadjr | Dohr | Açr | Maghrib | Icha | Fadjr | Dohr | Açr | Maghrib | Icha | Fadjr | Dohr | Açr | Maghrib | Icha | Fadjr | Dohr | Açr | Maghrib | Icha | Fadjr | Dohr | Açr | Maghrib | Icha | Fadjr | Dohr | Açr | Maghrib | Icha | Fadjr | Dohr | Açr | Maghrib | Icha |
| | 03:06 | 12:31 | 16:23 | 19:52 | 21:41 | 03:14 | 12:36 | 16:27 | 19:55 | 21:42 | 03:30 | 12:50 | 16:40 | 20:08 | 21:54 | 03:44 | 12:41 | 16:21 | 19:48 | 21:25 | 03:36 | 12:57 | 16:47 | 20:16 | 22:02 | 03:43 | 13:02 | 16:51 | 20:20 | 22:05 | 03:47 | 13:05 | 16:54 | 20:22 | 22:07 |

LE JEUNE
INDÉPENDANT

N° 8220 – LUNDI 23 JUIN 2025

www.jeune-independant.net direction@jeune-independant.net

Meteo

	Maximales	Minimales
Alger	27°	20°
Oran	31°	23°
Constantine	35°	19°
Ouargla	39°	25°

TRAGÉDIE DU STADE DU 5-JUILLET

Tebboune ordonne l'ouverture d'une enquête

Le président de la République, Abdelmadjid Tebboune, a ordonné la création immédiate d'une commission d'enquête chargée d'élucider les circonstances exactes du dramatique incident survenu le 21 juin dans l'enceinte du stade du 5-Juillet, ayant causé la mort de trois supporters et plus de 80 blessés. C'est ce qu'a indiqué un communiqué des services du Premier ministre.

Le président de la République a ordonné la mise en place de cette commission pour «déterminer les causes du drame, identifier les défaillances, établir les responsabilités et engager les procédures judiciaires nécessaires dans les plus brefs délais», précise la même source.

Composée de représentants des ministères de l'Intérieur, de la Justice, de l'Habitat et de la Jeunesse et des Sports, cette commission compte également des éléments de la Gendarmerie nationale, de la Direction générale de la Sûreté nationale, ainsi que des experts de l'Organisme de contrôle technique des constructions (CTC). Des responsables du club du MC Alger, directement impliqués dans l'organisation de l'événement, en feront également partie.

En outre, sur instruction du Président Tebboune, le ministre de la Santé, Abdelhak Saïhi, s'est rendu, samedi soir, sur les lieux du drame, avant de visiter les hôpitaux où les blessés ont été admis. Il était accompagné du ministre de la Jeunesse, Mustapha Hidaoui, ainsi que du conseiller du président de la République chargé de la communication, Kamel Sidi Said.



Un incident dramatique.

L'objectif de cette visite était d'évaluer la gravité des blessures subies par les victimes et s'assurer de la qualité de leur prise en charge médicale. Le bilan fait état de trois décès enregistrés à l'hôpital universitaire de Beni Messous, qui a également accueilli 38 blessés. Le centre hospitalier de Ben Aknoun a, quant à lui, pris en charge 27 blessés, tandis que 16 autres ont été soignés à l'hôpital de Bab El-Oued. Heureusement, la majorité des blessés ont pu quitter les établissements hospitaliers après avoir reçu les soins nécessaires, dont 32 patients à Beni Messous, 24 à Ben Aknoun et 14 à Bab El-Oued.

DES CONSIGNES FERMES POUR LE SUIVI MÉDICAL DES BLESSÉS

Souhaitant garantir un suivi médical optimal jusqu'au complet rétablissement des blessés, M. Saïhi a instruit les structures sanitaires concernées de mobiliser tous les moyens humains et matériels nécessaires. Les urgences du CHU de Beni Messous, de l'hôpital de Bab El-Oued et de l'établissement spécialisé de Ben Aknoun ont ainsi été appelées à redoubler d'efforts pour assurer une prise en charge continue et de qualité. Le ministre a, par ailleurs, salué le professionnalisme des équipes médicales et paramédicales, tout comme l'engagement sans relâche des agents de sécurité et du personnel administratif mobilisés depuis les premières heures du drame. Ces efforts conjugués ont permis de limiter les pertes humaines et d'apporter un soutien rapide et efficace aux victimes. Il convient de noter que cette tragédie soulève la problématique des défaillances dans l'organisation des grands événements sportifs, en particulier en matière de sécurité et de gestion des flux de spectateurs. La commission d'enquête devrait livrer rapidement ses conclusions, avec des mesures fortes, à la hauteur de la gravité du drame. En mémoire des victimes, l'heure est aussi à la réflexion collective sur la sécurité dans nos enceintes sportives, afin que plus jamais une fête populaire ne se transforme en cauchemar.

Sihem Bounabi

MOBILISATION DE LA SANTÉ POUR LA SAISON ESTIVALE

Prévention et optimisation des services des urgences

LA MOBILISATION des services des urgences et l'intensification des campagnes de prévention contre les risques sanitaires durant l'été sont les deux principales dispositions mises en place pour accueillir cette nouvelle saison estivale. C'est ce qu'a indiqué, hier, Abdelhak Saïhi, ministre de la Santé.

Le ministre de la Santé a affirmé que « nous sommes actuellement dans la phase d'évaluation, puisque plusieurs mesures ont été décidées il y a un mois pour assurer une meilleure prise en charge estivale», lors de la présentation des préparatifs de son département pour cet été., expliquant que les préparatifs de la période estivale ne se limitent pas à une simple mise en condition des structures sanitaires. Ils s'inscrivent dans un processus global, amorcé en amont, poursuivi pendant la saison et appelé à se prolonger après l'été.

Le ministre a précisé que deux volets structurent cette campagne : le premier concerne les urgences médicales et le second les actions de prévention sanitaire, du fait que l'été a été souvent marqué par une recrudescence des cas d'intoxication alimentaire. Un phénomène souvent lié au non-respect de la chaîne du froid et à la prolifération des microbes dans les denrées alimentaires. Le ministre a ainsi alerté qu'» il suffit que certaines conditions ne soient pas respectées, notamment en matière de conservation, pour que les conséquences deviennent dramatiques». Il a souligné que les nombreuses fêtes et rassemblements familiaux organisées en cette période peuvent également être source de risques si les règles d'hygiène ne sont pas rigoureusement suivies. L'alerte concerne aussi l'eau de consommation, particulièrement vulnérable en été. Le ministre a tenu à saluer les actions menées par les services d'hygiène pour prévenir de telles situations, tout en appelant à une vigilance constante afin que cette saison soit réellement celle du repos et non celle de la maladie.

Par ailleurs, le premier responsable du secteur de la santé a relevé l'importance de repenser le fonctionnement des services d'urgences. « Ce service n'a jamais été encadré comme il se doit. Il dispose pourtant de ressources humaines compétentes et de moyens matériels, mais c'est le cadre organisationnel qui fait défaut», a-t-il déploré, évoquant la mobilisation du personnel preuve d'un engagement qui ne demande qu'à être structuré.

M. Saïhi a de facto plaidé pour une réforme globale des urgences, qui passerait par un cadre juridique solide, une intégration harmonieuse au sein des établissements hospitaliers mais surtout un budget spécifique. Il a affirmé que « ce service ne doit pas être la dernière roue de la charrette. Il doit pouvoir anticiper les besoins et s'adapter aux imprévus, qu'il s'agisse d'une centaine ou d'un millier de patients en un jour». Il a, dans cette optique, appelé à une « gestion managériale segmentée», où chaque intervenant, du personnel soignant à l'agent d'accueil, aurait une mission bien définie dans une matrice fonctionnelle claire. « Nous avons assez discuté. Il est temps d'agir et de passer à des actions concrètes», a-t-il martelé, plaidant pour l'élaboration d'un schéma directeur consacré aux urgences, qui augurerait, selon lui, d'» un avenir plus harmonieux pour les structures hospitalières».

Dans une seconde partie, davantage axée sur la prévention à long terme, M. Saïhi a exprimé de vives inquiétudes quant à l'évolution des habitudes alimentaires. Une situation qu'il qualifie de préoccupante et qui, selon lui, s'inscrit dans une dynamique mondiale déjà alarmante. « D'autres pays, du fait même de leur histoire ou leur trajectoire économique, ont adopté des régimes alimentaires qui ont aujourd'hui des effets dévastateurs sur la santé de leurs populations, notamment en matière de cancers ou de maladies métaboliques. Et nous commençons, nous aussi, à connaître ces difficultés», a-t-il mis en garde. Le ministre a ainsi pointé du doigt la transformation profonde de l'assiette algérienne, marquée par la montée de l'alimentation industrialisée, les colorants, les plats prêts à consommer, ainsi que la raréfaction des repas préparés à base de produits frais. Il a relevé que « l'assiette moderne est devenue le reflet d'une industrie qui fabrique du goût mais détruit la santé», a-t-il dénoncé, mettant en cause une relation directe entre alimentation et morbidité.

S. B.



TIPASA SE MOBILISE POUR LES ESTIVANTS

Un été en toute sérénité

C'EST dans une ambiance festive et conviviale que Ali Moulay, wali de Tipasa, a donné, avant-hier, le coup d'envoi officiel de la saison estivale 2025. Il était accompagné du président de l'Assemblée populaire de wilaya (P/APW), des autorités locales, de représentants de la société civile, ainsi que des services de sécurité, de la Protection civile et de nombreux citoyens venus célébrer le retour de l'été. La cérémonie s'est déroulée sur la plage de Chenoua, à l'ouest de la ville de Tipasa, un joyau du littoral récemment réhabilité. Elle a été marquée par l'organisation de plusieurs expositions, présentées par différents secteurs, jeunesse et sports, tourisme et artisanat traditionnel, sécurité nationale, Gendarmerie nationale et Protection civile. Le wali a visité les stands de la Gendarmerie nationale et de la Police, pour s'informer sur les missions et activités de ces corps de sécurité. Il a également pris connaissance des dispositifs sécuritaires mis en place pour cette saison estivale, visant principalement la protection des personnes et des biens, ainsi que la préservation de la santé et de la sécurité des citoyens. Ali Moulay a souligné, à cette occasion, l'importance stratégique de la saison estivale pour le développement économique de la région, en particulier à travers la promotion du tourisme balnéaire. Il a assuré que toutes les mesures nécessaires ont été prises afin de garantir aux estivants des vacances sûres, agréables et bien organisées. Cela passe notamment par l'aménagement des plages, le renforcement de la sécurité, le maintien de la propreté et des campagnes de sensibilisation à la protection de l'environnement. Parallèlement aux dispositifs de sécurité, un riche programme culturel et sportif a été lancé à l'initiative de la Direction de la jeunesse et des sports. Des démonstrations artistiques et sportives ont été assurées par les jeunes des maisons de jeunes, accompagnés de groupes musicaux ayant interprété des chansons spécialement dédiées aux camps d'été.

T. Bouhamidi